



MÉMOIRE ET TRANSMISSION

© Florence Brochère/Mémorial de la Shoah

LA RÉSILIENCE PERSONNELLE DE BORIS CYRULNIK



8

DIEULEFIT : LA MODESTIE DES JUSTES



24

LE PRIX JEAN PIERRE-BLOCH



26



Dior

VIII

ALAIN JAKUBOWICZ | Président de la Licra

Je ne veux pas laisser ce combat à l'extrême droite



Au moment de prendre ma plume, je tombe par hasard sur l'interview d'Anjem Soudary, juge d'un tribunal de la charia à Londres, publié dans le « *Journal du Dimanche* » daté du 2 décembre, dans lequel l'intéressé légitime la fatwa lancée contre Malada, cette jeune blogueuse pakistanaise de 15 ans, violemment agressée par les talibans pour avoir « *soutenu la démocratie et réclamé une société laïque* ».

Ses propos sont sans ambiguïté : « *Ben Laden fut un martyr... nous sommes grâce à lui engagés dans un combat idéologique et religieux contre les Occidentaux... Notre but ultime est d'instaurer la charia en Angleterre et partout en Europe. Nous avons déjà des tribunaux qui fonctionnent selon les préceptes de l'islam, des zones géographiques qui relèvent uniquement de la charia. Tout n'est qu'une question de temps et de fidèles. Et nous avons les deux.* »

Nous aurions tort de ne pas prendre ce personnage au sérieux. Les ennemis de la démocratie et de la laïcité n'ont pas seulement le temps et les fidèles, ils ont aussi l'argent. Nous avons tous en mémoire l'émotion suscitée, il y a peu de temps, par l'information selon laquelle, après le football, le Qatar aurait décidé « *d'investir* » des millions d'euros pour « *venir en aide* » à nos banlieues. Quel retour sur investissement cette monarchie absolue, dont la charia est la source du droit, pouvait-elle bien attendre de pareils « placements » ? Toutes assurances ont paraît-il été données, et l'affaire serait désormais suivie par l'Elysée. Dont acte.

Mais ne soyons pas candides. Les prosélytes de la charia ne lâcheront pas « l'affaire » aussi facilement. Ne sont-ils pas parvenus à faire plier la Fifa qui, contre les règles les plus élémentaires de neutralité dans le sport, a fini par autoriser le port du voile pour les femmes dans les compétitions internationales ? Cette reculade n'est pas anodine.

L'histoire nous a enseigné qu'il ne fallait jamais rien céder aux ennemis de la démocratie. Ce n'est pas d'empathie dont a besoin la jeune Malada, c'est de courage. Et le courage, en la circonstance, consiste à dire non, à résister, pas seulement pour

nous, mais aussi et surtout pour ces millions de musulmans démocrates qui se battent chaque jour, au péril de leur vie, en Egypte, en Syrie, au Pakistan ou en Iran, pour s'opposer à ces prétendus « fous de Dieu » qui ne conçoivent la femme que sous la noirceur d'un voile, et l'homme sous le joug de la terreur.

Nous devons résister pour les millions de

musulmans de France que des envoyés d'Anjem Soudary et consorts s'emploient chaque jour à endoctriner par des discours de haine.

Les informations de ce même dimanche 2 décembre m'apprennent qu'un petit garçon de 3 ans a été envoyé à l'école, dans une ville du sud de la France, revêtu d'un tee-shirt portant les inscriptions : « *Je suis une bombe. Jihad né le 11 septembre 2001.* » Au risque de passer pour un rabat-joie, cela ne me fait pas rire. J'ai peur pour ce petit garçon. Et je ne veux pas laisser ce combat à l'extrême droite... ■

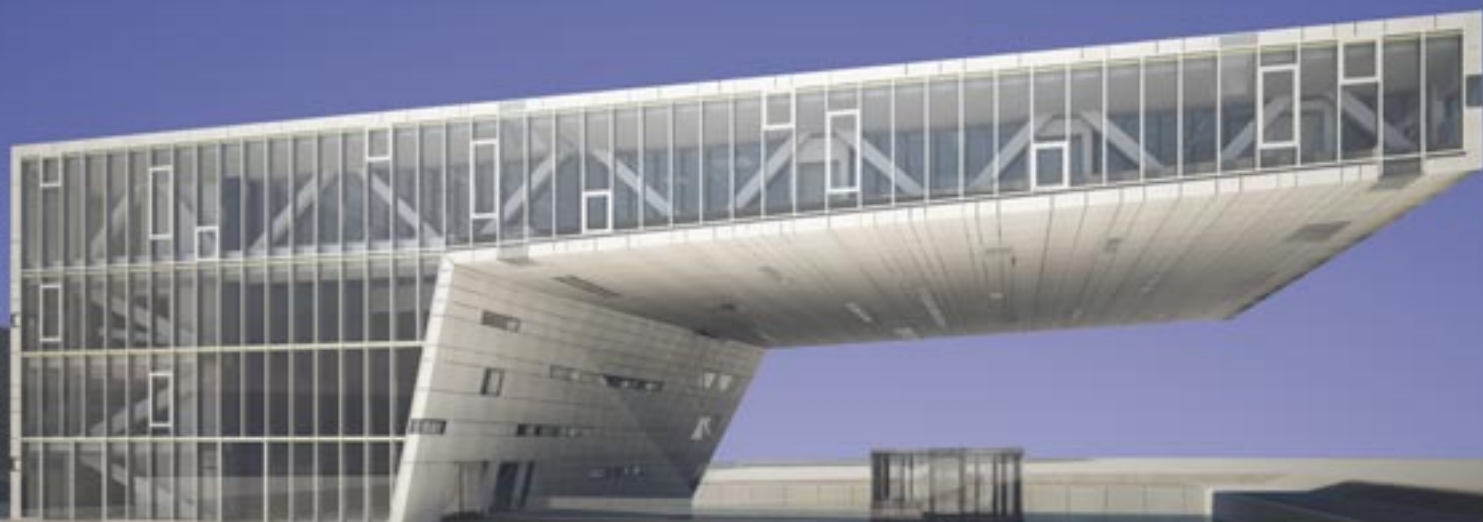
« ... résister, pas seulement pour nous, mais aussi et surtout pour ces millions de musulmans démocrates qui se battent chaque jour, au péril de leur vie, en Égypte, en Syrie, au Pakistan ou en Iran. »

LA LICRA | LE DROIT DE VIVRE

N° 642 | DÉC./JANV. 2013

• Fondateur : Bernard Lecache
 • Directeur de la publication : Alain Jakubowicz.
 • Directeur délégué : Roger Benguigui
 • Rédacteur en chef : Antoine Spire
 • Comité de rédaction : Delphine Auffret, Maria Giuseppina Bruna, Georges Dupuy, Baudouin-Jonas Eschapasse, Marina Lemaire, Justine Mattioli, Déborah Piekarz, Ivan Sand, Mano Siri.
 • Ont contribué à ce numéro : Alain David, David-Olivier Kaminski.
 • Coordinatrice rédaction : Mad Jaegge.
 • Éditeur photo : Christian Taillemite.
 • Abonnements : Patricia Fitoussi.
 • Maquette et réalisation : Sitbon & associés.
 • Société éditrice : Le Droit de vivre 42, rue du Louvre, 75001 Paris Tél. : 01 45 08 08 08 E-mail : ddv@licra.org
 • Imprimeur : Riccobono Offset Presse 115, chemin des Valettes, 83490 Le Muy
 • Régie publicitaire : OPAS Hubert Bismuth 41, rue Saint-Sébastien, 75001 Paris Tél. : 01 49 29 11 00
 Tous droits de reproduction réservés - ISSN 09992774
 Nous rappelons que les propos tenus dans les tribunes et interviews ne sauraient engager la responsabilité du « Droit de vivre » et de la Licra.

Désormais le CeReM s'appelle Villa Méditerranée



Conception: Villa Méditerranée / Direction de l'Information de la Région / Photo: Studio Borel

Sur le J4 à Marseille, la Région construit la Méditerranée de demain



« En imaginant la Villa Méditerranée, j'ai souhaité que Marseille porte un symbole de la mise en fraternité des peuples Méditerranéens. La Villa Méditerranée sera, au-delà du magnifique geste architectural, liant terre et mer, l'expression d'une volonté politique de liberté et de fraternité. »

Michel Vauzelle

regionpaca.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

ANTOINE SPIRE | Rédacteur en chef

Le dialogue des mémoires



Nous sommes tous les porteurs d'un nom, d'une histoire singulière. Nous en sommes les dépositaires, les passeurs. En chacun de nous palpite le désir de transmettre à nos descendants histoire, coutumes et convictions ; mais cette transmission reçue et offerte en héritage est de plus en plus appréhendée comme risquée, susceptible d'interruption, voire d'un refus des générations qui nous suivent immédiatement. Nous souhaitons tous ne pas laisser en souffrance le patrimoine qui nous a été transmis, et nous éprouvons l'urgence de ne pas le laisser se perdre.

Au cœur de cette mémoire, il y a le souvenir des génocides qui ont à jamais marqué l'humanité. De la blessure de l'esclavage de millions d'Africains, il y a encore deux siècles, au génocide rwandais, en passant par l'extermination des Arméniens et la Shoah, il nous faut veiller à ce que ces crimes de masse ne se communautarisent pas. Leur souvenir est l'affaire de tous et doit se transmettre à chacun. Toute la question est de savoir comment assurer ce passage de témoin.

Bien sûr, il faut rappeler les faits et rappeler que nous n'en aurons jamais fini avec l'exploration sérieuse et minutieuse de ce qui s'est passé lorsque des hommes se sont défigurés en avilissant et exterminant leurs semblables. Mais cela ne suffit pas. Nous sommes amenés à témoigner de ce que ces blessures du patrimoine de l'humanité laissent comme traces dans nos vies, et donc comme incitations à transformer nos existences. La liberté de nos enfants, comme la nôtre, permet que ce legs ne soit pas réifié, mais vivant. Sa transmission doit rendre compte de l'expérience passée, sans pour autant la sacrifier. Elle deviendrait alors une fable mensongère, une tentation de reconstituer dans le présent, dans un autre espace, un modèle passéiste

dont le fondamentalisme représenterait l'expression la plus tragique. Une telle régression est souvent le fait de groupes minoritaires confrontés à un groupe majoritaire dominant. Soit ce groupe minoritaire veut maintenir coûte que coûte une tradition qu'il croit menacée et s'enferme dans un quasi-ghetto culturel, soit, écrasé par la honte d'être soi, il se laisse gagner par un désir éperdu d'assimilation et fait de son appartenance un espace vide. Ce qui est formateur, ce sont ces lambeaux d'histoire que perçoivent nos lecteurs, nos auditeurs. Ils disent, malgré leur maladresse, quelque chose du « monde d'hier ». Celui-ci ne doit pas être embelli, ni assimilé aux souffrances qui l'ont accompagné. Il se transmet dans une « langue de contrebande⁽¹⁾ » qui, certes, dit « hier », mais s'enracine aussi dans l'identité des générations d'aujourd'hui. Ainsi la transmission se fait-elle toujours de biais, jamais directement. Transmettre suppose de laisser toute sa place à une langue de l'oubli. Les connaissances qui passent le mieux sont sans doute celles qui reposent sur un substrat d'expériences et de pratiques homogènes avec le message. Foin de transmission contraignante qui régnerait sur la liberté de celui qui la reçoit : chacun doit bricoler ce qui lui a été transmis du passé pour construire son assise. Pour ce faire, ne sommes-nous pas amenés à répéter ce qui nous a été transmis à notre manière, donc en y insérant du neuf sans même y prendre garde ? Ce passage de la mémoire d'une génération à une autre est fragile, hésitant et approximatif. Il ne peut donc que s'accompagner d'une ouverture inconditionnelle sur les chemins empruntés par d'autres. C'est le dialogue des mémoires qui peut féconder la meilleure transmission. ■

*

1. Cf. « Les Contrebandiers de la mémoire », par Jacques Hassoun, éd. Eres.

SOMMAIRE | LE DROIT DE VIVRE

ÉDITORIAL | p. 3
par Alain Jakubowicz

LE MOT | p. 5
par Antoine Spire

DOSSIER | p. 7 à 33
Mémoire
et transmission



ENTREPRISES | p. 34-35
- Du nouveau sur le racisme au travail !
- Le certificat Licra
« Diversité et Laïcité »

JURIDIQUE | p. 36
Le cyber-racisme,
quels leviers d'action ?

ACTUALITÉS | p. 37 à 39
- Qatar : le pétrole donne-t-il des idées sur les banlieues à l'émir d'Al Jazeera ?
- Affaire Merah : généalogie d'un missile djihadiste

CULTURE | p. 33 à 41

LIVRE /
Imre Kertész : prix Nobel
de littérature

SPORT | p. 42-43
Semaine d'action FARE 2012 :
la Licra répond présent

PORTRAIT | p. 45
Michel Bel arpente la Haute-Savoie

VIE DES SECTIONS | p. 47 à 49

CARNET | p. 50
Hommage à nos amis disparus

Abonnez-vous



LE DROIT DE VIVRE

20 €
par an

Adressez vos chèques
au « Droit de vivre »,
42, rue du Louvre,
75001 Paris.

Midi-Pyrénées 25 Grands Sites

Visitez les 25 Grands Sites et
les 1 000 merveilles de la région



Viaduc de Millau
Gavarnie
Albi
Pic du Midi

Collection Ariège
Auch
Saint-Cirq-Lapopie
Pech Merle
Cauterets
Pont d'Espagne
Vallée de la Dordogne

Marciac
Moissac

Cordes-sur-Ciel
Flaran-Baise
Armagnac
Conques
Sorèze-Revel-S'Fen-
rèol
Aux sources du
canal du Midi
Villefranche-de-
Rouergue Najac

Cahors
Canal des Deux
Mers
Figeac
Saint-Bertrand-
de-Comminges

Rocamadour
Toulouse

Rodez
Lourdes
Luchon



Projet cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen
de développement régional.



Grands Sites
Midi-Pyrénées

www.grandsites.midipyrenees.fr

Des élèves de collège
à l'exposition permanente
du Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris. ➤



© Florence Brochère/Mémorial de la Shoah

MÉMOIRE ET TRANSMISSION

DOSSIER

12

Le mémorial nantais
de la « traite négrière ».
Baudouin-Jonas Eschappasse

16

Se rappeler d'où on vient.
Baudouin-Jonas Eschappasse

24

Dieulefit, bourg de
la Drôme : la fantastique
modestie des Justes.
Mano Siri

NÉCESSAIREMENT, IL Y AURA LE SENTIMENT D'UNE DRAMATIQUE INSUFFISANCE :

pourquoi ceci et pas cela, pourquoi l'esclavage atlantique et pas la traite arabe, le génocide des Tutsis mais pas le Cambodge, ou Srebrenica, ou le premier génocide du xx^e siècle, celui des Héréros. Et encore avant, de 1830 à 1870, l'éradication complète des Tasmaniens. Ou l'Ukraine de 32. Et l'Arménie. Et le Darfour... Et, certes, il y a un irrémédiable scandale à oublier des noms, ne fût-ce qu'un seul, à ne pas les citer tous. Et il est vrai encore que nous n'avons fait, en amateurs imprudents, que choisir quelques exemples. Mais la logique du dossier – et, nous l'espérons quand même, son utilité – est ailleurs. Nous n'avons pas œuvré en historiens, nous sommes en l'occurrence – et avons voulu rester – des militants, interpellés par les dangers de l'heure, les risques qui saisissent le présent, le caractère improbable de la transmission, alors même que le xx^e siècle a fait l'épreuve de l'extrême fragilité de tous les contenus de la mémoire : toute mémoire, toutes les mémoires, ne se sont-elles pas vidées avec la Shoah plus sûrement que ne le ferait le hardware d'un ordinateur ? Notre angoisse militante était donc, dans ce numéro, de vérifier que la mémoire, même en proie aux démons de notre époque et traversée par son nihilisme, était encore – encore davantage, si l'on peut dire – le registre de la fidélité et investie du devoir de transmettre. Dès lors, le cantonnement à quelques exemples voudrait ici représenter bien davantage qu'une traversée des apparences. Qu'on reprenne seulement la table des matières de ce dossier, ou mieux qu'on en lise attentivement les articles, on vérifiera que chacun d'entre eux fait retour sur un cas, que chaque cas devient, au prix de ce retour, une singularité, offrant dans son pittoresque même à regarder un visage qui est l'universel visage de l'humanité.

Alain David

A 70 ans, Boris Cyrulnik sort de l'enfance

Le « bond de liberté » par lequel le célèbre psychiatre s'est enfin mis, depuis quatre ans, à écrire son enfance de gamin déporté dans les trains de Maurice Papon est éclairant pour tous et pour chacun. Il en conclut, non sans inquiétude : « L'incendie est éteint... Peut-être. »

Né en 1937, Boris Cyrulnik a fait émerger en France le concept de résilience, cette faculté humaine, inégale, de rebondir dans la vie après un ou des traumatismes. ➤



POUR EN SAVOIR PLUS

On peut se référer à « *La Résilience* », un entretien d'Antoine Spire avec Boris Cyrulnik, qui se présente comme une introduction générale à l'œuvre du neuropsychiatre. Ed. Le Bord de l'eau, 2009.



1. Boris Cyrulnik : « *Sauve-toi, la vie t'appelle* », éd. Odile Jacob, 288 p., 22,90 euros.
2. Le titre du livre est inspiré de ce que Dieu dit à Loth dans la Bible, que le petit Boris a lu après la guerre. « *Sauve-toi, il y va de ta vie. Ne te retourne pas, surtout ne regarde pas Sodome en train de brûler, sinon tu vas te transformer en statue de sel.* »

Si la voix est le miroir de l'âme, celui qui écoute Boris Cyrulnik ne peut qu'être sensible à celle, émouvante, du psychiatre et psychanalyste prolix, auteurs de nombreux ouvrages.

Il lui a fallu plusieurs décennies pour rompre le silence et évoquer son enfance de petit garçon juif caché pendant la guerre, arrêté à 6 ans lors de la rafle des Bordelais, en janvier 1944.

Dans « *Sauve-toi, la vie t'appelle* ⁽¹⁾ », il revient sur cet événement fondateur, et entrelace mémoire personnelle et mémoire collective.

DDV Le titre de votre dernier livre invite à avancer dans la vie. Pourtant, vous revenez sur votre enfance. Qu'est-ce qui vous y a poussé ?

Boris Cyrulnik. Quand j'étais gamin, j'étais dans le déni, comme Mme Loth⁽²⁾, pour ne pas souffrir. C'est un facteur de protection, mais ce n'était pas un facteur de résilience. J'étais amputé de mon histoire et d'une partie de la représentation de moi-même, amputé de ma personnalité. C'est une réaction de la plupart des blessés qui sont en légitime défense. Lorsqu'on se casse la

jambe, il ne faut pas faire marcher la jambe cassée par crainte de la blesser. On pose un plâtre et on laisse la jambe se consolider. Sauf qu'on ne peut pas passer sa vie avec un plâtre. Il y a bien un moment où il faut l'enlever et se mettre à marcher comme tout le monde.

Dans un premier temps, j'ai mis un plâtre. C'était douloureux parce que mes entourages m'ont fait taire. J'avais le sentiment que c'était difficile d'en parler. Le déni a commencé à se lever dans les années 80, pour moi, avec le premier procès Papon et avec le film de Claude Lanzmann.

DDV Vous écrivez que Papon a été « grondé » ?

B.C. Cela me pose un problème de ne pas avoir été appelé à témoigner au procès Papon (*ndlr : il a été cité*), alors que nous étions deux survivants sur 1 700 juifs déportés depuis Bordeaux.

DDV Vous rappelez le sort des enfants juifs pendant la guerre et évoquez l'évolution de la culture. Pensez-vous que la jeunesse d'aujourd'hui soit consciente de ce passé ?

B.C. Non. Et comme le dit si joliment Pierre Vidal-Naquet, on ne peut pas se laisser assassiner deux fois. La première fois, près de six millions de juifs ont disparu. Sur deux millions d'enfants juifs évalués en Europe avant la guerre, il en restait deux cent mille à la fin. Ça, c'est l'assassinat dans le réel.

On ne peut pas se laisser assassiner une deuxième fois dans la représentation du réel, c'est-à-dire dans les récits. C'est le vœu des négationnistes. Cet argument m'a poussé à prendre la parole. Je n'avais plus besoin du déni, et la culture contemporaine me donnait la possibilité de m'exprimer. Si l'on se tait, on se fait complice des négationnistes. Je ne pouvais plus me taire.

DDV A condition d'être entendu !

Vous soulignez ces sentences qui minimisent le vécu de l'autre, comme quand on dit : « *Nous aussi, on a souffert...* »

B.C. En raison d'un agenda chargé, je suis peu allé dans les lycées parler avec les jeunes. Des amis le font. Ils sont souvent étonnés par leurs réactions. Certains sont très touchés, d'autres le vivent comme une question de cours, et d'autres... pouffent de rire.

Mais notre génération a fait pareil avec les poilus de 1914. On faisait taire ces hommes qui ont été mutilés et gazés. Ils ont vécu l'horreur et ne pouvaient en parler dans leur famille. Leurs enfants disaient : « Arrête, papa, avec tes histoires d'anciens combattants ! »

DDV A n'être ni compris, ni entendu, il y a une vraie difficulté à être soi ?

B.C. Oui. Eux n'ont été ni entendu, ni compris. Après la guerre, tout le monde a voulu raconter. Les réactions comme « Où va-t-il chercher tout ça ? » ou des éclats de rire m'ont fait taire. Il est vrai que ce qui est arrivé aux juifs était impensable. Certains juifs ne pouvaient pas le penser. Primo Lévi exprime bien que, dans sa propre famille, on l'a fait taire. Et Simone Veil dit la même chose. C'est pour ça que mon style est particulier. Il ne s'agit pas d'une autobiographie, mais d'un souvenir d'enfance revisité à la lumière de nos techniques psychologiques et neurologiques.

DDV Vous racontez votre arrestation, à six ans et demi. Vous comprenez alors que « dire peut tuer ». C'est terrible...

B.C. Est-ce terrible ? Se sentir à l'écart de la société est terrible. Etre arrêté et condamné à mort ? Je n'en avais pas l'impression. C'était un événement surprenant, étonnant. Je n'ai pas le souvenir d'avoir eu peur à six ans et demi.

DDV Et vous racontez qu'il y a eu des moments de joie dans ces moments éprouvants.

B.C. Mon arrestation a été pour moi le retour de la vie, car j'étais isolé. En 1944, on ne soupçonnait pas ce que pouvait être la biologie de la solitude. Mme Farge, l'institutrice qui me cachait, me disait : « Ne sors pas, on pourrait te dénoncer. » Pourquoi ? Lorsque j'ai été arrêté, elle a dit à l'inspecteur français : « On ne lui dira pas qu'il était juif. » Je n'avais jamais entendu ce mot. J'avais deux ans quand mon père s'est engagé, ma mère n'en parlait pas, il n'y avait aucun rituel religieux. L'inspecteur de la Gestapo avait dit : « Il faut arrêter les enfants et les éliminer, car sinon ils vont devenir les ennemis d'Hitler. »

DDV Donc, vous vous êtes senti « monstre »...

B.C. J'étais condamné à mort pour un crime que j'allais commettre sans savoir « quel crime ». La persécution, la traque ont été traduits par « on veut me tuer parce que je suis un monstre », puisque des adultes qui savent tout le disent. C'est pour cela que l'arrestation a été le retour de la vie.

DDV Vous sentez-vous un homme « normal », aujourd'hui ?

B.C. (Il rit). Je pense avoir progressé. Cela a cessé lorsque la libération est arrivée. J'ai retrouvé un substitut familial, une niche affective, et les récits familiaux autour de moi m'ont permis de me sentir mieux, mais je me sentais quand même rejeté en tant que juif.

« On ne peut pas se laisser assassiner une deuxième fois dans la représentation du réel, c'est-à-dire dans les récits. C'est le vœu des négationnistes. »

DDV Qu'avez-vous éprouvé après avoir terminé ce livre ?

B.C. Un bond de liberté. Plus jeune, je me disais qu'un jour j'écrirais pour témoigner et offrir une sépulture à mes parents, dont j'ai admiré le courage. Pour raconter le courage de ma mère et celui de mon père qui s'est engagé dans le régime des volontaires étrangers. Il a combattu pour la France. Cela fait partie des rituels du deuil : on idéalise. Je tenais à m'inscrire dans la civilisation de mes parents, reprendre mon nom et mon prénom pour ne pas les trahir, heureux de m'inscrire dans leur filiation. Je tiens à dire aussi le courage des juifs pendant la guerre : quand on fouille dans les archives, on se rend compte que tous les juifs se sont engagés dans la lutte contre le nazisme.

DDV « L'incendie est éteint... peut-être » est la dernière phrase...

B.C. A Ramallah où j'ai donné des cours, j'ai vu « *Mein Kampf* » posé à côté de lits de camp. En Syrie, des amis arabes me traduisaient ce qu'on disait autour de moi. J'ai beaucoup entendu qu'il faut faire payer les juifs et les faire disparaître de la planète. En France, l'antisémitisme a diminué grâce à Anne Frank, aux films, aux psychologues, aux témoins et à la culture française. Mais il y a des irréductibles.

Propos recueillis par
Marina Lemaire

PORTAIT D'UN ENFANT CACHÉ

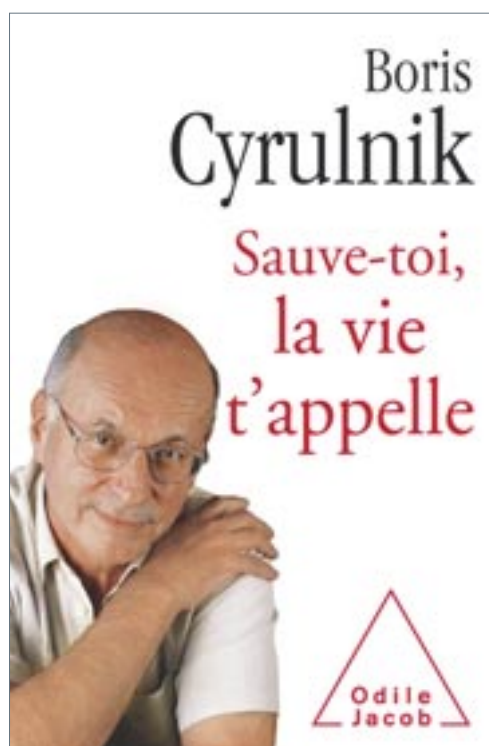
Rédith Estenne,
une enfant de l'OSE

Rédith et ses parents, venus de Pologne et de Lituanie, se réfugient à Aussonne, près de Toulouse. Rédith et son frère sont confiés à l'OSE (Œuvre de secours aux enfants) pour se rendre en Suisse : en train jusqu'à Annemasse, puis à pied. Ils franchissent les barbelés et tombent sur une patrouille de douaniers qu'ils prennent d'abord pour des Allemands...

Trimbalée d'un camp de réfugiés à l'autre, Rédith est recueillie par une famille protestante, les Wagner. Ce récit, Rédith le fait aujourd'hui dans les classes, avec l'Association pour la mémoire des enfants juifs déportés (Amejd) de Paris 10^e, convaincue de la pertinence irremplaçable du témoignage : « Rien ne vaut ce moment où cette histoire d'une enfant juive pourchassée devient leur histoire. »

BIBLIOGRAPHIE

De nombreux livres, parus chez Odile Jacob, ont connu un grand succès public.
2010. « Mourir de dire : La honte » et « Je me souviens... ».
2008. « Autobiographie d'un épouvantail ».
2006. « De chair et d'âme ».
2003. « Le Murmure des fantômes ».
2001. « Les Vilains Petits Canards ».
1999. « Un merveilleux malheur ».
1993. « Les Nourritures affectives ».



Comment transmettre, malgré tout, la mémoire des épreuves et de la liberté ?

Les historiens poursuivent leur travail contre les négationnismes, mais enseignants et militants doivent rester porteurs du « travail de mémoire » devant les futurs citoyens, malgré les inflations et concurrences mémorielles.

Les historiens s'accordent à évaluer entre 60 000 et 70 000, le nombre de harkis qui ont payé de leur vie leur implication pendant la guerre d'Algérie. ➤



PORTRAIT D'UN ENFANT CACHÉ

André Panczer
un gamin du faubourg
Saint-Denis sauvé par l'OSE

Les parents d'André, des artisans juifs communistes, étaient venus de Hongrie en 1930. Ils s'enfuient de Paris avant l'arrivée des Allemands, se retrouvent derrière la ligne de démarcation, à Prayssac, dans le Lot, où ils sont hébergés. Mais il faut fuir. C'est à Nice qu'André est confié à l'OSE. Il se souvient comment, à la gare, sa mère lui lâcha la main et disparut sans se retourner. Il fut emmené en Suisse et placé dans une famille. Quand il revient, en 1945, il retrouve son père, malade ; sa mère, sa grand-mère et ses cousins n'ont pas survécu. Il témoigne aujourd'hui sans relâche dans les collèges et les lycées, et milite à l'Amejd⁽³⁾ de Paris 10^e.

Souvenir des victimes de la déportation et des héros de la Résistance, victoire du 8 mai 1945, journée à la mémoire des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et en hommage aux Justes de France, hommage aux harkis, journée de célébration de l'abolition de l'esclavage, anniversaire de la libération des camps... autant de journées commémoratives nationales - et parfois internationales - qui se sont juxtaposées les unes aux autres depuis quelques années.

On est passé, en quelque sorte, d'une forme d'amnésie nationale à une forme d'hypermnésie où on célèbre, pêle-mêle, le patriotisme autour de la figure de Jeanne d'Arc, l'abolition de l'esclavage, la tragédie des harkis, mais aussi les morts d'Indochine et les victimes de la guerre d'Algérie... On a peine à s'y retrouver et à comprendre la logique autour de laquelle construire et transmettre notre mémoire nationale.

L'ENJEU D'UNE SOCIÉTÉ « DE LA DIVERSITÉ »

Car c'est de cela dont il s'agit : de la construction de notre mémoire collective et de sa transmission aux jeunes générations qui composent une société de la diversité.

La question de sa mémoire est bien l'un des enjeux de notre société. Or, quoi de plus fragile que la mémoire ? Quoi de plus susceptible d'une instrumentalisation idéologique ? Pour preuve, nous en avons ces photos publiées naguère dans la presse soviétique où les dirigeants bolcheviques qui encadraient Lénine se faisaient de plus en plus rares, gommés sur les photos au fur et à mesure que les années passaient, à croire qu'il avait été bien seul dans son entreprise révolutionnaire...

La mémoire est une capacité à se remémorer, à se rappeler et à partager un événement ou un ensemble d'événements dont on fait revivre

l'image, voire les sensations éprouvées, et cela même si on n'y était pas soi-même. Entreprise difficile, qui ne se confond donc pas avec l'histoire, qui est une discipline scientifique et qui suppose l'acquisition et la formation d'une connaissance éprouvée et validée par une communauté de chercheurs et d'enseignants... La mémoire s'adresse donc d'abord au sujet doué d'affects, et elle est productrice elle-même d'affects qui modifient la perception et surtout l'état du sujet vis-à-vis d'un ensemble d'événements. Il y a ceux pour qui il s'agit de revivre ce qu'ils ont vécu (et surmonté),

« Qui ne fait sien tous les génocides n'en fait sien aucun »

Charles Aznavour

par l'intermédiaire d'un récit. Et il y a ceux qui n'y étaient pas, mais qui doivent s'efforcer pourtant d'en faire « revivre » les enjeux et circonstances par affichage de témoignages. Toute mémoire doit courir ce risque de provoquer un afflux de sensations et d'émotions violentes, désordonnées et manipulables. A contrario, une mémoire refoulée ou ignorée prend un risque plus grave, celui d'un « retour » explosif : un passé refoulé n'est pas un passé qui n'existe pas, c'est un passé qui existe autrement, irriguant de son existence souterraine l'actualité du présent où elle risque de resurgir de la pire manière ! Une mémoire qui ignore les crimes du passé risque d'amener à les reproduire.

LA NÉCESSITÉ DE L'HISTOIRE ET DU TRAVAIL DE MÉMOIRE

Il n'y a donc pas forcément, au sens moral, un « devoir » de mémoire, mais il y a la nécessité d'un travail de la mémoire pour donner forme et sens à ce risque majeur de violence mémorielle. Ainsi la proposition de l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy, que chaque enfant prît en charge la mémoire d'un enfant juif assassiné me paraît-elle verser du côté de cette violence mémorielle, source de transgression...

Mais qu'entend-on alors par travail de la mémoire ? La réponse est à chercher du côté de ce que l'on appelle improprement la « ritualité ». Nous organisons l'année autour d'un certain nombre de fêtes rituelles qui en rythment la temporalité. Ces fêtes sont pour la plupart très anciennes : elles commémorent un moment particulier, voire un événement que la tradition enjoint de ne pas oublier, qu'il s'agisse du 1^{er} janvier, de la fête de Pâque ou du 14 Juillet. On commente alors un événement historique ou symbolique, et pour ce faire on goûte et on mange collectivement des plats qui ont pour but de nous faire éprouver ce dont il est question, comme pour revivre cet événement, y « participer », mais avec toute la distance qu'instaurent pensée orale et texte écrit.

Il ne s'agit pas de commémorer sans comprendre : il s'agit de « faire » et de comprendre. Car c'est en transmettant une telle « mémoire » de la liberté que l'on peut rester libre, ou le redevenir... Il n'est pas indifférent que plupart des chants des esclaves noirs d'Amérique aient évoqué explicitement l'épisode biblique de la Pâque, qui était chanté dans les temples : « *Let my people go...* »

FACE AUX CONCURRENCES ET AUX INFLATIONS MÉMORIELLES : ÊTRE LÀ

Les problèmes rencontrés aujourd'hui invitent donc à une réflexion approfondie et collective, qui doit être le fait de tous les citoyens, et non de groupuscules plus ou moins communautaristes. Il y a d'abord, s'agissant des quatre génocides du xx^e siècle, le problème de la

A LIRE

– **Raul Hilberg :**

« *La Destruction des juifs d'Europe* », 1961, 1985, éd. Gallimard.

– **Annette Wiewiorka :**

« *Déportation et Génocide. Entre la mémoire et l'oubli* », 506 p., 2003, éd. Hachette, coll. « Pluriel ».

– **L'Ecole des hautes études en sciences sociales (Colloque) :**

« *L'Allemagne nazie et le génocide juif* », éd. Gallimard-Le Seuil.

– **Michael Marrus Eshel :**

« *L'Holocauste dans l'Histoire* », 1990, Flammarion.

– **Annette Wiewiorka et Claude Mouchard**

(ss la dir. de) : « *La Shoah, témoignages, savoirs et œuvres* », 1999, 396 p.

Presses universitaires de Vincennes.

A VOIR

– « *Shoah* », de Claude Lanzmann.

– « *Le Pianiste* », de Roman Polanski.

– « *La Liste de Schindler* », de Steven Spielberg

– « *La vie est belle* », de Roberto Benigni.

*

1. « *La Destruction des juifs d'Europe* ».

2. « *Shoah* », le film.

3. Association pour la mémoire des enfants juifs déportés.

disparition des témoins, acteurs et victimes de ces génocides. Cela est vrai de la Shoah, mais plus encore du génocide arménien, qui peine toujours à se faire reconnaître et se heurte au négationnisme d'Etat de la Turquie. Le risque est donc de ne pas ou de ne plus avoir de témoins directs capables de transmettre par leur récit le souvenir partagé de ce qui fut.

Ce risque est d'autant plus grand quand l'événement n'a pas été reconnu, et cela impose aux historiens un travail d'élaboration des connaissances historiques qui désamorce toute tentative négationniste et toute tentation inflationniste. On pense au travail de Raoul Hilberg⁽¹⁾ ou à celui, filmé, de Claude Lanzmann⁽²⁾. Pour que l'affectivité mémorielle ne prenne pas toute la place, l'histoire est essentielle.

Mais l'histoire n'appartient pas aux seuls historiens ; la société a son mot à dire : l'éducation à la citoyenneté des jeunes, la formation du sujet affectif, moral et social, jeté dans un monde où le discours religieux prend souvent le pas sur la constitution du sujet politique, acquièrent ici toute leur importance. Il s'agit de former un citoyen capable d'assurer la responsabilité de ses choix, sans être tenté de s'en remettre, comme disait Kant dans « *Qu'est-ce que les Lumières ?* », à un livre ou à une autorité quelconque.

La réponse à la concurrence et à l'inflation mémorielle passe donc par la réponse à cette triple question : qui transmet ? que transmettre ? comment et quand transmettre ? Il faut évidemment éviter le phénomène d'overdose de la mémoire si on veut garder celle-ci vivante, si on ne veut pas la banaliser et aboutir à la banalisation du mal que dénonçait Hannah Arendt. Il faut craindre le repli sur la seule mémoire communautaire, ethnicisée : celle des « autochtones » contre celle des citoyens, réservoir de toutes les vengeances et représailles à venir.

Certaines propositions des témoins, des historiens, des artistes que nous avons eu l'occasion de rencontrer sont une source de réflexion. Puisque témoigner, c'est venir « en personne », il faudra continuer à le faire par-delà la mort des témoins directs : présenter, discuter, garantir la véracité de ce qu'on montrera grâce aux témoignages enregistrés.

Parler aux jeunes, c'est être là, avec eux, pour leur faire revivre, par une parole vivante, ce qui n'est plus. Il en reste des films, des textes, etc., mais aussi des enseignants qui « incarnent » cette mémoire. De même, le théâtre, comme « spectacle vivant », constitue un moyen privilégié pour faire revivre et éprouver, avec toute la distance nécessaire propre à la catharsis, les événements de ce passé traumatique.

En bref, on ne peut pas penser, ni faire penser, si on ne produit pas au préalable cet étonnement philosophique qui est la source.

Mano Siri

Le mémorial nantais de la « traite négrière » plonge sur les quais

Depuis le printemps, ce « monument » paradoxal vous mène, par 1 710 pavés de verre, comme en immersion dans la Traite : c'est à l'angle du quai que vous descendez... dans l'inhumanité de ce « business » triangulaire qui n'aura fait qu'un temps la fortune de la ville de Nantes.

Le Mémorial de l'Abolition de l'esclavage est à la fois un monument commémoratif, une œuvre d'art et un espace public. ►

POUR EN SAVOIR PLUS

<http://memorial.nantes.fr>

*

1. Le « commerce triangulaire », aussi appelé traite Atlantique ou Traite occidentale, est une traite négrière menée au moyen d'échanges entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques...

Des premiers voyages de Christophe Colomb à la fin du XIX^e siècle, 11 millions d'êtres ont été arrachés à l'Afrique pour servir de main d'œuvre gratuite dans les plantations des Amériques. C'est la plus gigantesque déportation de l'histoire humaine : le double, si l'on tient compte des traites antérieures au trafic Atlantique, celle du Nord à travers le Sahara et celle vers l'Orient, via Zanzibar et la mer Rouge.

2. Promulgué par Louis XIV en 1685 – l'année de la révocation de l'édit de Nantes –, confirmé et aggravé en 1724, le code noir réglementait l'esclavage aux Antilles et en Louisiane.

Il ne fut définitivement aboli qu'en 1848.

Louis Sala-Molins lui a consacré un très bon livre : « Le Code noir ou le calvaire de Canaan », aux PUF.

A.S.



© Jean Dominique Billaud/Nautilus

C'est un cube de béton placé en bord de Loire, comme une borne symboliquement postée à quelques mètres de la passerelle Victor-Schoelcher. Conçu par l'artiste Krzysztof Wodiczko et l'architecte Julian Bonder, le Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes n'a assurément rien de spectaculaire. De fait, le monument est plus horizontal que vertical. Il consiste surtout en une vaste esplanade de 7 000 mètres carrés au sol, incrustée de 2 000 briques de verre portant le nom des 1 710 navires « négriers » qui quittèrent le port de Nantes entre le XVI^e et le XIX^e siècle.

Outre les noms des bateaux figurent aussi... ceux des 290 comptoirs où plus de 11 millions d'hommes, de femmes et d'enfants africains furent emmenés outre-Atlantique pour travailler dans des plantations de café, de coton ou de canne à sucre.

Deux escaliers plongent sous l'ancien quai du port. Ils desservent une galerie de 90 mètres de long, dont l'une des parois est couverte de textes célébrant la liberté en tant que premier des droits de l'homme, tandis que, de l'autre côté, clapote l'eau du fleuve.

UNE PROMENADE MÉDITATIVE SUR LES LIEUX DU « COMMERCE TRIANGULAIRE »

L'édifice résulte de « deux gestes fondamentaux, dévoilement et immersion, destinés à créer une expérience à strates multiples », expliquent ses concepteurs. « L'idée était de permettre aux visiteurs d'effectuer une promenade méditative sur les lieux mêmes où se

déroula une part importante de la traite négrière », indique Marie-Hélène Jouzeau, qui a conduit ce projet de Mémorial depuis 2009 à la Direction du patrimoine et de

« Communiquer des éléments matériels permettant d'attester ces réalités historiques. »

l'archéologie de la ville.

Bien que Nantes ait joué un rôle majeur dans ce que les historiens ont longtemps appelé, bien trop pudiquement, le « commerce triangulaire ⁽¹⁾ » (les armateurs locaux sont directement responsables de la déportation de 450 000 à 550 000 personnes), il ne fut pourtant pas facile à la municipalité de faire admettre ce projet de monument. « Il y a eu des résistances. C'est le moins qu'on puisse dire... Ce passé était totalement refoulé par la population locale », confie Jean Breteau,

membre fondateur de l'association Les Anneaux de la mémoire, qui milite depuis plus de vingt ans pour que la ville accepte de se confronter à cette lourde histoire.

C'est en grande partie à l'historien Serge Daget (1927-1992) que la commune doit d'avoir entamé un salutaire travail de mémoire sur cette épineuse question. En organisant, en 1985, à l'occasion du tricentenaire du « Code noir ⁽²⁾ », un colloque international sur la « traite », l'universitaire était parvenu à montrer que ce passé pouvait être exploré de manière factuelle et dépassionnée.

TOURNER LA PAGE, MAIS PAS SANS LA LIRE...

Le succès de l'exposition « Les Anneaux de la mémoire », organisée au château ducal en 1992 et 1993, confirma que la population nantaise ne craignait pas de se coller à cette réalité. « L'abcès a crevé à ce moment-là », estime Jean Breteau, qui note que quelques-uns des héritiers des deux cents armateurs impliqués dans cet ignoble trafic ont, depuis lors, permis l'avancée de la recherche sur le sujet en remettant aux historiens des documents tirés de leurs archives familiales. Restait à créer un lieu pour inscrire cette histoire dans la géographie de la ville. La décision de construire un Mémorial, prise en 1998 pour célébrer le 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage dans l'Hexagone, fit débat. « La Ville entendait en faire un lieu où serait commémorée l'abolition, mais sans oublier que ce combat est toujours d'actualité si l'on considère que 200 à 250 millions de personnes sont aujourd'hui encore soumises au travail forcé », relève la directrice du Patrimoine.

D'autres associations, à commencer par Les Anneaux de la mémoire, défendaient une approche plus muséale, qui aurait permis d'approfondir l'examen de la responsabilité des acteurs locaux. La création, en 2007, de deux salles dédiées à l'histoire de l'esclavage, dans

le musée de la ville abrité au sein du château, a permis de résoudre, en partie, le dilemme.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE VARIÉE

Parce qu'il n'est cependant pas un musée mais un lieu vivant, ce Mémorial nantais devrait connaître, dans les prochains mois, une programmation culturelle variée... Concerts, conférences et colloques y sont annoncés. Les premières rencontres internationales, tenues en mars dernier à l'occasion de son ouverture, avaient réuni des chercheurs de plusieurs disciplines (droit, histoire, littérature, philosophie), mais aussi des artistes pour évoquer le long combat pour l'abolition de l'esclavage colonial. Les prochaines rencontres, organisées en juin prochain, devraient traiter des démarches entreprises par divers acteurs travaillant à la préservation de la mémoire de quelques-uns des événements les plus traumatisants de l'histoire humaine : génocide arménien, Shoah, apartheid, massacres du Rwanda, ou encore

le 11 septembre 2001. Y seront partagées les expériences des créateurs ou directeurs d'institutions mémorielles consacrées à chacun de ces drames. L'occasion de débattre de questions cruciales : comment s'articulent le travail de mémoire et celui des histo-

riens ? Comment, en l'absence de témoins directs, continuer à transmettre le récit de ces tragédies aux jeunes générations ? « Car la difficulté majeure à laquelle nous sommes tous confrontés, c'est bien la communication au plus grand nombre d'éléments matériels permettant d'attester ces réalités historiques », confie Jean Breteau.

En matière d'esclavage, la question est particulièrement sensible. Les documents sont rarissimes. Et les noms des victimes ont disparu. Ce qui fait, évidemment, le jeu des négationnistes de tout poil. D'où l'importance, sans aucun doute, de créer des mémoriaux dédiés au souvenir de cet épisode « parmi les plus cruels de l'histoire humaine », comme le rappelaient d'une même voix, le jour de l'inauguration du site nantais, Jean-Marc Ayrault et Nicéphore Soglo, maire de Cotonou et président de l'Alliance internationale des villes pour le devoir de mémoire et le développement.

■ Baudouin-Jonas Eschapasse

« Montrer que
ce passé peut être
exploré de manière
factuelle et
dépassionnée »

Les mémoriaux de l'esclavage

Il n'existe aujourd'hui, en dehors du mémorial de Nantes, qu'un seul musée international dédié à l'esclavage, situé à Liverpool, en Grande-Bretagne. Cette ville, qui assume le triste titre de premier port « négrier » européen (ses armateurs ont déporté plus de 1,4 million de personnes entre le ^{xvii}e et le début du ^{xix}e siècle), a inauguré ce mémorial en 2007, non pas tant dans l'idée de faire repentance que pour comprendre en quoi le phénomène des « traites » avait changé le visage du monde. Une institution « jumelle » devrait voir le jour prochainement au Sénégal. Porté par quatre fondations américaines (celles d'Oprah Winfrey, de Bill Gates et de George Soros, mais aussi la puissante association de la Diaspora afro-américaine), le mémorial de Gorée devrait être construit, courant 2013, en face de la Maison des esclaves, ouverte il y a plus de quarante ans sur cette île située à une minute de Dakar. L'institution africaine évoquera-t-elle la mémoire des esclaves déportés au sein de ce que les historiens appellent la traite transsaharienne ? Rien n'est moins sûr : pour l'heure, la déportation de quelque 20 millions d'individus (soit près du double du « trafic » transatlantique !), entre les ^{vii}e et le ^{xix}e siècles, d'Afrique vers le Moyen-Orient reste encore une question taboue dans bien des sociétés arabo-musulmanes. B.J.E.



© Durlubay/Fotoalia

Au cœur des ténèbres*

Trois livres font, entre octobre et novembre 2012, l'actualité sur le Rwanda : « Notre-Dame du Nil », de Scholastique Mukasonga, « Silence Turquoise », de Laure de Vulpian et Thierry Prunghaud, et « Sur la piste des tueurs rwandais », de Maria Malagardis.



BIBLIOGRAPHIES

Maria Malagardis
« Sur la piste des tueurs rwandais », éd. Flammarion, 315 p., 21 euros.

Laure de Vulpian
« Silence Turquoise. Rwanda, 1992-1994. Responsabilités de l'Etat français dans le génocide », éd. Don Quichotte, 46 p., 19,90 euros.

Scholastique Mukasonga
« Notre-Dame du Nil », éd. Gallimard, coll. « Continents noirs », 225 p., 17,90 euros.

*

« Au cœur des ténèbres » est une longue nouvelle de Joseph Conrad publiée en 1902. Elle relate le voyage d'un jeune officier de marine britannique qui remonte aux sources d'un fleuve africain, à la recherche de Kurt, un collectionneur et fournisseur d'ivoire dont on est sans nouvelles. Au fur et à mesure de sa progression, l'officier s'enfonce dans la sauvagerie, à distance croissante de la civilisation.

Laure de Vulpian
et Thierry Prunghaud. ➤

Dix ans d'enquête

Dans « Sur la piste des tueurs rwandais », Maria Malagardis, journaliste à « Libération », fait une enquête sur ceux qu'elle désigne comme « les tueurs rwandais », qui sont les génocidaires présumés (la justice française n'a réussi, dix-huit ans après le génocide, à se prononcer sur le cas d'aucun).

L'auteur s'appuie sur l'action de Dafroza et Alain Gauthier, elle ingénieur, lui principal de collège à Reims. Dafroza a perdu une partie de sa famille pendant le génocide. Les procès

belges en 2001 ont convaincu le couple de se lancer à son tour dans l'action. Ils fondent et animent un collectif (auquel la Licra participe depuis deux ans) : action cathartique, menée (comme chez Simon Wiesenthal, à qui on ne peut pas ne pas penser) non pour la vengeance mais pour la justice : recherche héroïque - héroïsme d'avoir à se confronter à l'horreur, d'avoir à la revivre, d'avoir à mener, avec de tout petits moyens, une lutte à laquelle les pouvoirs publics français coopèrent peu et où les meilleures volontés finissent par se lasser. Le négationnisme, sous des formes multiples, parfois violentes, parfois folles - citons les attaques abjectes de Péan dans « Marianne » - est partout.

Le résultat de dix ans d'efforts (multiples

« Le négationnisme, sous des formes multiples, parfois violentes, parfois folles [...] est partout. »

voyages entre la France et le Rwanda, avec la nécessité de suppléer à l'action des juges, de susciter des témoignages, d'assurer les traductions, de chercher et payer des avocats, de constituer les dossiers, de déposer les plaintes, tout en poursuivant une activité professionnelle à temps plein...) est pourtant là : 26 mis en cause qui ne peuvent plus, aujourd'hui,

occuper tranquillement les positions privilégiées dont ils jouissaient en France (cas exemplaire d'Agathe Habyarimana, épouse du Président tué dans l'attentat du 6 avril et qui, exfiltrée le 9 par les militaires français et

installée le 17 en France, où elle reçoit une allocation « de bienvenue » de 30 000 euros, a été enfin mise en examen).

COMME DES FOURMIS

Bref, le lecteur est devant un travail de fourmis, sauf qu'ici la fourmilière se résume à deux personnes que rien ne désignait a priori, que rien ne semble décourager, et qui s'attaquent à mains nues à une montagne impliquant d'innombrables protagonistes, à une Realpolitik dérisoire et à la folie meurtrière d'un Etat.

Nous sommes Fabrice à Waterloo, mais l'improbable, le miracle, celui du courage, est que le regard de Fabrice est ici à la hauteur du destin.

■ Alain David

« Le témoin qui témoigne pour le témoin »

Laure de Vulpian est journaliste à France culture, Thierry Prunghaud est un ancien du GIGN. Leur récit accompagne la présence des soldats de Turquoise sur les collines de Bisesero. Ces soldats mettent trois semaines à comprendre que les Tutsi sont les victimes. En principe chargés d'une mission humanitaire, ils pensent néanmoins que l'ennemi principal est le FPR de Kagamé, et, dans un épisode exemplaire du malentendu de la présence française, laissent assassiner



© Sophie Duret

2 000 Tutsi qu'on aurait pu sauver. Et puis, accroché à ce fil événementiel, il y a tout le reste : les préalables, la formation des

Interahamwe (les milices du massacre) dans le cadre de l'opération Noroît, entre 1990 et 1993 ; et le rôle de la cellule militaire de l'Élysée, et celui des divers services de renseignement, et celui des officines (dont le capitaine Barril offre un sinistre exemple), et celui des fantasmes... Il y a tout cela...

Pourtant, le point le plus original, à côté de la mise en perspective précise et précieuse des faits, c'est, à mes yeux, le rapport personnel de Laure de Vulpian au génocide. Elle n'était pas sur place en 1994, elle est donc vraiment ce « *témoin qui témoigne pour le témoin* » (Celan) : et c'est cela, extraordinairement narré dans le prologue, qui donne un sens très fort à ce livre.

Car comment arrive-t-on à la « conscience de génocide » ? D'une telle conscience, ni le juriste, ni l'historien n'ont la clé, il n'est ici aucune expertise qui vaille. Les professionnels de l'une des meilleures armées du monde, les spécialistes de géopolitique qui continuent de hanter les revues spécialisées et les lieux où l'on parle, n'ont, en dépit de leur intelligence des faits, rien entendu de la rumeur terrifiante, ils ne peuvent, devant cette déroute de la pensée, que se réfugier dans la

dénégation. C'est donc là l'immense talent du livre : Laure de Vulpian prend le temps de raconter, en trente pages, comment elle est arrivée à « ça », au génocide : non plus l'abstraction d'un mot perdu dans l'éloignement du « continent noir », à la lisière de l'humanité (phrase de Mitterrand : « *Dans ces pays-là, un génocide n'a pas d'importance* »). Ou encore le

« discours de Dakar », copiant le journaliste « africaniste » Stephen Smith, lui-même rabâchant la thèse inaugurale de la dénegation européenne de l'Afrique par Hegel : l'Africain n'est qu'une pure nature, l'Afrique n'a pas d'histoire ; au génocide, au contraire, comme à une obsession.

LE HASARD A FAIT LA NÉCESSITÉ

Un procès couvert à Bruxelles, un bref échange avec un chauffeur de taxi, une conversation avec un général... Cette succession de hasards se mue progressivement en une nécessité. Désormais la vie est comme obsédée. Kafka, dans une nouvelle très brève, raconte qu'un coup ayant été frappé à « *la porte du domaine* », la vie en est bouleversée. Laure de Vulpian, son livre en atteste, a frappé ce coup.

■ A.D.



Hors champ, l'horreur du massacre

Le livre de Scholastique Mukasonga est, de ce même point de vue, un événement : pas tant parce qu'il a obtenu le Renaudot (il faut cependant se réjouir de ce qu'un livre qui ne figurait pas dans les listes attendues accède ainsi à la reconnaissance), mais parce que c'est aux œuvres littéraires qu'il faut demander ce que j'appelais plus haut « la conscience de génocide ».

LE GÉNOCIDE COMME LIEN SOUTERRAIN ENTRE LES CHAPITRES

Notre-Dame du Nil est un pensionnat dans la proximité des mythiques sources du Nil (ici, le mythe est élément littéraire qui porte tous les fantasmes sur la race, la nature « hamite » des Batutsi, « nègres blancs », sémites). Le récit se développe en chapitres construits comme de courtes nouvelles nouées par un lien souterrain qui est la présence du génocide, son quotidien à la fois intemporel et cependant d'une temporalité oppressante, parce que chaque instant y est chargé de l'imminence



© C. Hélie/Gallimard

pressentie du pire : c'est la vie d'un pensionnat de jeunes filles à l'éthique victorienne, surannée, à cette réserve près pourtant que deux jeunes filles, parce qu'elles sont de l'autre race, rendent tangible la terreur. Le massacre arrivera, mais nous n'y assisterons que par bribes. Peut-être, d'ailleurs, n'est-ce pas le génocide lui-même, nous sommes encore, jusqu'au bout de ces pages, déjà dedans et cependant avant, encore, dans l'imminence. Nous sommes, la leçon la plus définitive de ce récit dont le fil directeur est la marche inexorable vers l'effroyable ; avant, toujours avant. Nous, nous tous, avant, et dedans.

Scholastique Mukasonga nous en a convaincus.

■ A.D.

PORTAIT D'UN ENFANT CACHÉ

Sylvie Zalamansky
cachée à Beauvallon

Confiée à une famille protestante, Sylvie Zalamansky arrive à La Touche, dans la Drôme, en septembre 1939, où sa famille la rejoint. Son père est dénoncé en 1942. Caché par l'abbé Magnet, il se rend car la milice menace de prendre des otages. Le même abbé les conduit – sa mère, son frère et elle – à Beauvallon, près de Valence, où ils sont accueillis par Marguerite Soubeyran, Catherine Krafft et Simone Monnier. « *On y est restés jusqu'à la fin de la guerre. J'avais la sensation qu'on était protégés, même si on allait dans les bois la nuit pour éviter les rafles. Ce n'était pas du tout sinistre, car Catherine et Marguerite faisaient tout pour qu'on se sente bien. Ça m'a protégée pour le restant de ma vie, que j'ai pu vivre normalement.* »

Scholastique Mukasonga. ◀



Se rappeler d'où on vient

Depuis plusieurs années, les musées dédiés à l'histoire des migrations se multiplient à travers le monde.

Arrivée de migrants
à Ellis Island. ➤



© Library of Congress

Le Web, gardien de la mémoire ?

A l'initiative du géographe Jean-Luc Pinol et de l'historien Serge Klarsfeld, un site Internet a été créé, à l'automne, qui recense les quelque 6 200 enfants arrêtés à Paris et déportés vers les camps de la mort entre 1942 et 1944.

Cet outil numérique permet non seulement de connaître le nom et l'âge de chacun de ces enfants, il offre aussi la possibilité de visualiser leur adresse précise.

Un instrument à haute valeur pédagogique, qui montre que plus de 25 % des rafles ont été faites dans le quart nord-est de Paris (souvent dans des îlots insalubres aujourd'hui disparus). L'association des Fils et Filles des déportés juifs de France (FFDJF) souhaite désormais créer un site similaire, qui répertorierait les noms des 76 000 Juifs déportés durant l'Occupation dans toute la France.

B.-J.E.

Site
<http://sig.tgeadonis.fr/Paris1942/>

Profitant de l'exposition qu'elle a consacrée tout au long de l'année au naufrage du « *Titanic* », la Cité de la Mer de Cherbourg organisait, en novembre dernier, un colloque international sur l'histoire des migrations. L'occasion de découvrir un certain nombre de musées dédiés à la mémoire de cette grande aventure humaine. « *Des institutions qui œuvrent, à leur manière, à lutter contre la xénophobie en nous permettant de prendre la mesure du fait que nous venons tous d'ailleurs* », comme le souligne Bernard Cauvin, président du musée abrité dans l'ancienne gare maritime de la cité portuaire.

LE MUSÉE GALATA DE GÈNES (ITALIE)

« *Par la mer sont arrivés nos ancêtres, par la mer sont partis nos concitoyens vers le Nouveau Monde.* » A en croire Pierangelo Campodonico, il n'en fallait pas davantage pour justifier que le Musée de la mer et de la navigation de Gênes, ouvert en 2007, se transforme, l'an dernier, en lieu de mémoire des migrations. Le changement de nom ne s'est pourtant pas fait sans peine. « *On m'a reproché de faire de la politique, sourit l'historien. Mais il y a quelque chose de noble à en faire* », réplique-t-il aujourd'hui.

Il lui semblait en effet d'autant plus important de traiter de cette thématique que la Péninsule connaît depuis plusieurs années une multiplication des actes racistes. Grâce à lui, le musée Galata consacre désormais une partie de son

exposition permanente à l'émigration italienne vers les Amériques, qui concerna plus de 29 millions d'Italiens aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles. Mais aussi à l'arrivée de nouvelles populations : une barque échouée à Lampedusa et de nombreux films permettent ainsi, à la faveur des printemps arabes, de revenir sur l'afflux de migrants d'origine africaine. « *L'idée qui sous-tend notre projet muséal, c'est que nous sommes tous des immigrés et qu'à ce titre, nous ne pouvons pas considérer le nouveau venu comme un intrus* », poursuit le directeur. L'opération semble porter ses fruits. L'an dernier, plus de 200 000 personnes ont visité le Galata Museo del Mare, ce qui en fait le musée maritime le plus fréquenté de la Méditerranée.

LE MUSÉE DE BREMERHAVEN (ALLEMAGNE)

Le port de Brême fut, pendant des siècles, un point de passage obligé pour les migrants européens en partance pour le Nouveau Monde. « *On estime à 7,2 millions, le nombre de personne qui transitèrent par Bremerhaven, dont plus de 2 millions dans la seconde moitié du ^{xix}^e siècle* », énonce Aislinn Merz, directrice adjointe du Deutsches Auswandererhaus (le centre d'émigration allemand).

Depuis son ouverture en 2005, et surtout son agrandissement en avril dernier, l'institution a rencontré un très vif succès en permettant aux visiteurs de s'attacher aux destins individuels de quelques personnalités.

Telle Martha Hüner, partie tenter sa chance

aux Etats-Unis à l'âge de 17 ans, en 1892. Ou Hertha Nathorff et Richard Morgner, contraints de quitter le pays parce que juifs, entre 1933 et 1939, au moment de la montée du nazisme. Tels encore Philippe Connor, émigré en Allemagne en 1710, en provenance de France dont il fut chassé parce qu'il était huguenot. Ou Serife Seyitler, d'origine turque, arrivée dans le pays en 1969.

L'an dernier, le musée de Bremerhaven a accueilli plus de 190 000 visiteurs.

LE MUSÉE DE LA RED STAR À ANVERS (BELGIQUE)

Le bâtiment devrait ouvrir ses portes au printemps 2013. L'ancien immeuble de brique ayant appartenu à la prestigieuse compagnie maritime Red Star et racheté par la ville d'Anvers en 2004 sera lui aussi consacré à l'histoire de l'immigration européenne outre-Atlantique. L'entreprise belgo-américaine, fondée en 1873 pour assurer la livraison du courrier entre l'Europe et les Etats-Unis, joua en effet un rôle majeur dans le transport de personnes vers l'Amérique, puisqu'on estime à plus de deux millions le nombre de migrants (essentiellement en provenance d'Europe centrale) à avoir navigué à bord de ses paquebots, jusqu'à la dissolution de la société en 1934.

« Nous entendons en faire un centre culturel vivant, ouvert sur toutes les problématiques liées au phénomène migratoire ; en insistant sur le fait que cette histoire locale est, en réalité, universelle », évoque Marie-Chalotte Le Bailly, responsable du centre de recherches de ce nouveau musée. Désireuse de sensibiliser les populations émigrées au projet, la Ville d'Anvers fait circuler depuis plusieurs mois un minibus dans les quartiers, pour recueillir le témoignage des familles nouvellement arrivées. « Nous intégrerons leurs récits à la muséographie que nous préparons », conclut la jeune femme.

ELLIS ISLAND, NEW YORK (ETATS-UNIS)

C'est probablement le musée le plus connu en la matière. Ouvert en 1990 sur l'île où débarquèrent plus de douze millions d'immigrants entre 1892 et 1954, l'institution reçoit chaque année plus de deux millions de visiteurs désireux de découvrir la « porte d'entrée » de l'Amérique. En raison de l'ouragan Sandy, Diana Pardue, directrice du centre d'Ellis Island, n'avait pas pu venir à Cherbourg. Mais l'exemple de son institution était dans tous les esprits. Son action sur le web est en effet remarquable. Son site Internet permet en effet l'accès à une collection de fiches de plus de 25 millions de personnes entrées aux Etats-Unis entre 1892 et 1924. Pas seulement par Ellis Island !

LA CITÉ NATIONALE DE L'IMMIGRATION DE PARIS (FRANCE)

Le musée français avait, lui aussi, envoyé un représentant à Cherbourg pour assister au colloque de novembre. Ouvert en 2007 (mais jamais officiellement inauguré), l'institution française propose une exposition permanente présentant deux siècles d'histoire de l'immigration dans notre pays.

A travers témoignages, documents d'archives, photographies et œuvres d'art, plus de 100 000 visiteurs annuels (dont près de 70 de scolaires) découvrent ainsi les liens ténus qui existent entre la Métropole et ses anciennes colonies.

UN RÉSEAU MONDIAL

L'AEMI (Association of European Migration Institutions) regroupe plus d'une quarantaine d'organisations européennes traitant, d'une manière ou d'une autre, de l'histoire des migrations. L'objectif de cette association est de promouvoir les actions de ses membres. Elle organise ainsi un colloque international annuel, développe des programmes de recherches communs et organise des échanges entre les institutions partenaires.

A sa tête depuis 2011, le Norvégien Hans Storhaug est directeur du centre de l'émigration de Stavanger. Créée en 1986 pour aider les descendants d'émigrants norvégiens à retrouver leurs racines, cette institution concentre aujourd'hui son travail sur la compréhension des liens entre l'émigration d'hier et l'immigration d'aujourd'hui en Scandinavie.

Dans le cadre de « Stavanger, capitale européenne de la culture 2008 », elle a ainsi lancé un projet numérique : « Youth and Migration » (ou « You and Me »), outil d'enseignement informatique sur les migrations européennes, coproduit par près de vingt pays et cofinancé par le Programme Jeunesse de l'Union européenne.

■ Baudouin-Jonas Eschapasse



Musée de l'immigration de Bremerhaven, en Allemagne. ▲

PORTRAIT D'UN ENFANT CACHÉ

Betty Wieder,
Licra Dordogne

L'histoire de Betty est une terrible chasse jalonnée de trahisons... et d'actes de solidarité qui lui ont permis d'échapper à la déportation. Après l'arrestation de son père, en 1942, la famille quitte Périgueux dans l'urgence, pour Mégrondes. Dénoncée par un voisin, elle est secourue par les Basbayon, des fermiers qui les cachent jusqu'en 1943. Il faut ensuite tenter de rejoindre un oncle en Haute-Garonne, un voyage périlleux pour une famille juive parlant mal le français. Aidés par des rencontres de hasard, ils échappent aux contrôles, survivent et reviennent à Périgueux. Le reste de la famille de Betty n'a pas eu cette chance : 150 d'entre eux ont été déportés, puis assassinés.

■ POUR EN SAVOIR PLUS

Musée Galata de Gênes
(Italie)

<http://www.galatamuseo.delmare.it>

Musée de Bremerhaven
(Allemagne)

<http://www.dahbremerhaven.de>

Musée de la Red Star,
Anvers (Belgique)
<http://www.redstarline.be/>
Ellis Island, New York
(Etats-Unis)

<http://www.ellisland.org>

La Cité nationale de l'immigration de Paris
(France)

<http://www.histoireimmigration.fr/>

Le réseau mondial
<http://www.emigrationcenter.com/>
et

<http://yamuis.inbusiness.no/main.html>

Le témoignage en héritage : l'imprescriptible legs des proches des rescapés des camps

Etre fils d'un rescapé de l'horreur concentrationnaire, c'est avoir été confronté au surplomb de la Shoah et à l'impunité insupportable des responsables. C'est devenir acteur d'une « mémoire combattante ».



© AFP ImageForum

Le camp de Mauthausen. ^

*

1. Ecrivain et philosophe américain (1863-1952)
 2. Le Haut Conseil de la mémoire combattante, institué en janvier 1997, a pour missions de :
 - susciter et favoriser toute mesure utile au renforcement de la mémoire, aussi bien sur le plan éducatif et culturel que sur celui de la recherche historique ;
 - formuler des propositions relatives à la définition du programme des cérémonies commémoratives en vue de perpétuer le souvenir des sacrifices consentis, et promouvoir le sens de l'honneur, du dévouement et de la patrie ;
 - veiller en toute circonstance au respect des fondements moraux des valeurs combattantes.

Mon père est né en 1919, à Cracovie. Vingt ans plus tard, il était jeté dans la gueule de l'épouvante concentrationnaire.

Mauthausen, six années, 1939 à 1945, de 20 à 26 ans, les plus belles années, dit-on. J'ai entendu son récit...

J'ai aussi connu d'autres narrateurs, rescapés d'autres camps de la mort.

Mêmes vies cabossées, mêmes cauchemars, mêmes souvenirs : des compagnons morts, d'une mère devenue cendre d'un crématoire, corps amis sans vie dans un charnier, sans la moindre sépulture.

MÊMES PEURS ANGOISSANTES.

Dans ces camps on mourait de peur, de faim, d'épuisement, de maladie et de désespoir en allant se faire électrocuter sur la clôture ; d'une balle dans la tête un matin, geste de colère d'un nazi en manque de défouloir.

On se cachait dans les latrines pour échapper à la sélection hasardeuse des chambres à gaz, des fusillades, ou des expériences en tout genre sur la nature humaine.

Mon père avait un temps été affecté dans un atelier, Himmler y était en visite ce jour-là. Muni d'une masse pour sa besogne, mon père hésita. Tuer Himmler, l'assassin doctrinaire, et mourir, ou continuer à vivre, à résister et à espérer. Tout cela, je le tiens de la bouche de mon père : un legs familial, un legs universel, mais aussi,

pour moi, le poids d'en avoir été le témoin direct, le témoin de la coupure radicale entre les vivants et les morts.

Où commence, où s'arrête le devoir de mémoire ?

Première, deuxième génération, nous devons, sans obsession du passé, avoir ce souci de la transmission.

Elie Wiesel dit : « *L'Holocauste transcende l'Histoire* »... A nous aujourd'hui de placer la transmission de notre histoire devenue l'Histoire au-dessus de tout. En effet, sans mise en perspective historique, la mémoire est condamnée à demeurer compassionnelle.

La phrase de Santayana ⁽¹⁾ prend tout son sens « *Ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter.* »

Le devoir de mémoire est par essence un concept essentiellement positif, il incarne la lutte contre l'oubli de la folie criminelle nazie et l'idée de fraternité qui assure la résistance. Ce devoir est un rappel sans cesse de nos idéaux, ceux sans lesquels les citoyens d'une nation ne peuvent vivre ensemble ou s'engager à créer un monde plus juste et plus solidaire. La lutte contre l'impunité des auteurs de ces crimes en est aussi indissociable.

Double devoir de justice et de mémoire que l'on doit aux victimes.

Ces crimes sont devenus imprescriptibles, Vladimir Jankélévitch rappelle qu'« *oublier ces crimes gigantesques contre l'humanité serait un nouveau crime contre le genre humain* ».

Aujourd'hui, le devoir de mémoire est passé dans la sphère publique et politique.

La commémoration en France de la rafle du Vel' d'Hiv' permet, d'année en année, de mettre en avant les valeurs de la République et le souvenir de cette période tragique.

Commémorer, c'est rassembler les Français autour d'une date symbolique et c'est aussi faire prévaloir la fraternité au sein de la République. Comme l'exprime Bronislaw Geremek : « *La politique des commémorations, c'est l'histoire qui entre dans la vie publique (...). C'est elle qui assure le souvenir à tous les niveaux de la vie quotidienne et de la vie sociale et qui assure la place de la mémoire* ».

Je propose que la Licra soit encore plus active au sein du Haut Conseil de la mémoire combattante⁽²⁾.

Il en va de notre devoir de mémoire.

David-Olivier Kaminski
 Conseiller spécial du président de la Licra

La société française face à la déportation

Des historiens se sont réunis autour d'Annette Wieviorka et de la Licra pour analyser ce que fut la répression antisémite de l'année 1942.

Ce colloque, à l'initiative de Gérard Unger, président de la commission « Mémoire, histoire et droits de l'homme », s'est tenu dans une dépendance de l'université de Paris I, le samedi 17 novembre. Annette Wieviorka et à Tal Bruttman étaient en charge de la partie proprement conceptuelle du colloque. Dès 9 heures du matin la salle, d'une centaine de places, était pleine.

LES CHIFFRES : 42 000 JUIFS DÉPORTÉS, DONT 805 REVIENNENT

Serge Klarsfeld tint seul la première des quatre sessions de la journée, s'exprimant les yeux fixés sur ses notes, dans un débit rapide, recensant les faits, seulement les faits – 42 000 Juifs déportés, dont 805 reviennent –, avec çà et là quelques tremblements de la voix, çà et là quelques formules où pointe comme un trop plein d'indignation : sur Laval, qui distingue entre les Juifs français, peut-être sauvables, et les « déchets » de l'Est ou d'ailleurs ; ou encore cette remarque qu'un Juif, en 1942, arrivait plus vite en Pologne que de nos jours une lettre ; et cette phrase, qui fut sa conclusion : 1942 ne signifia pas « la déportation dans une réserve juive, mais une mise à mort des Juifs sans aucune réserve ».

VICHY ET LES ADMINISTRATIONS...

Cette première conférence de près d'une heure, dans un silence de plomb, donna la mesure de la journée : derrière, ce furent en quelque sorte des commentaires de grande qualité, estimant le rôle de Vichy, de son administration, la complaisance, voire la servilité, vis-à-vis de l'administration allemande (à ce propos, le jugement de Klarsfeld est radical : Vichy aurait pu résister là où, au contraire, il a été au-devant des désirs des Allemands).

LA CONJONCTION DES MICROCAUSALITÉS...

La première des sessions de l'après-midi introduisit cependant des nuances, et, me semblait-il, une vraie question, difficile : les historiens qui se sont exprimés avaient adopté la posture de la micro-histoire, appréhendant l'événement dans le détail du quotidien, ou d'une région particulière, voire d'un métier. Pour se retrouver dans le constat que les jugements généraux et la condamnation morale ne permettent pas d'appréhender ce qui s'est véritablement passé. Pour peu qu'on regarde avec minutie : qu'aurait-on fait soi-même, que pouvait faire le brave Français ? Et on ne trouve pour répondre que

la conjonction d'enchaînements, de microcausalités, au bout desquels il n'y a que ces multiples bonnes intentions dont sont pavés les chemins de l'enfer : mais justement, le militant voudrait protester face à l'historien : n'est-ce pas que « la grande ruse du diable est de faire croire qu'il n'existe pas », alors qu'il est, chacun le sait, dans les détails.

Est-ce que l'historien, fixé sur les faits, ne se place pas dans la situation de celui qui, parce qu'il a des yeux, ne voit pas. « Il est des larmes qu'un fonctionnaire ne voit pas », disait de son côté Levinas, en une formule apposable aussi bien à l'exposé de Klarsfeld qu'à celui de Baruch ou de Bruttman sur la fonction publique, et par laquelle le militant aurait pu interroger encore les exposés de l'après-midi : ne faut-il pas (sans contester en rien la recherche historique, admirable dans sa rigueur) leur ajouter le supplément d'âme de la militance ?

Exception, celui de Crémieux-Brilhac, dont la personnalité illuminait chaque phrase, chaque mot de son discours, conférant à celui-ci la qualité rare de conjoindre l'analyse intellectuelle la plus déliée et la densité émotionnelle du témoin.

... ET L'ENGAGEMENT DU MILITANT

Un colloque prenant, donc, non seulement parce qu'il remet en perspective des événements que nous pensons connaître mais que nous ne connaissons jamais assez, mais parce qu'il oblige à s'interroger en militants – même si les meilleurs historiens ont été à la tribune – sur la part du militantisme, sur sa place dans l'élaboration de ce qui est notre histoire.

Alain David

PORTAIT D'UN ENFANT CACHÉ

Georges Hansel, philosophe, mathématicien et talmudiste.

Auteur de « *De la Bible au Talmud* » (éd. Odile Jacob), Georges Hansel se souvient qu'il fut l'un des mille enfants sauvés par Juliette Stern, présidente de la Wyzo (Organisation de femmes juives) depuis 1935, et surtout membre de la section 42B de l'Ugif (Union générale des Israélites de France). Georges Hansel lui rend hommage dans la dédicace de ses « *Explorations talmudiques* » : « *A la mémoire de Juliette Stern qui, dans la nuit qui recouvrit l'Europe entre 1939 et 1945, sauva des centaines d'enfants.* » Elle le cache chez elle dès 1940, puis le met à l'abri chez des amis, les Clogenson, à Clos-Fontaine, en Seine-et-Marne. Après la guerre, les Stern le reprennent et l'éduquent comme leur fils.



Année 1942, l'arrivée des rafles à Drancy. ◀

Strasbourg

Capitale européenne



Mémorial de la Shoah, transmettre l'indicible

Le Mémorial de la Shoah a mis en place un système d'enseignement et de transmission de l'Holocauste qui repose notamment sur une différenciation de la pédagogie pour les élèves du primaire et ceux du secondaire.

Récits, témoignages, archives papier, films, peintures, livres, architecture : tous les supports sont utilisés pour faire comprendre le processus qui a abouti à l'extermination de 6 millions de juifs et suscité la résistance.



© Florence Brochoire/Mémorial de la Shoah

Ce lundi 26 novembre, en début d'après-midi, 42 filles et garçons du lycée Galilée de Rouen attendent au rez-de-chaussée du Mémorial de la Shoah, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, dans le 4^e arrondissement de Paris, à côté du quartier du Marais. Ils ont rendez-vous avec Sylvain Bloch, Français juif alsacien, marié à une non juive et père de famille. Pendant trois heures, ces élèves de première vont suivre le destin de ce mécanicien, tout au

long de son douloureux chemin qui le mène du fort d'Hauteville, où il est incarcéré après son arrestation, en juillet 1942, à Auschwitz, où il est déporté, le 23 septembre 1942, après différents séjours dans les sinistres camps d'internement de Pithiviers, Beaune-la-Rolande et Drancy. Selon l'administration de l'Etat français, il meurt à Auschwitz, le 28 septembre 1942.

Pour reconstituer son calvaire, les élèves normands disposent de documents d'époque en fac-similés, dont ses lettres, son billet d'internement à Drancy et son acte de décès. Ils doivent ainsi décrypter les différents éléments et les différentes sources, comprendre

quel a été l'enchaînement du processus qui a emmené à la mort quelqu'un d'ordinaire, qui n'avait fait de mal à personne, et remplir, au fur et à mesure, un questionnaire.

Marini Bambi, coordinatrice des ateliers pédagogiques du Mémorial en charge des collèges et des lycées, souligne : « *Nous partons des destins individuels pour rejoindre l'histoire collective.* » Ainsi se transmet la mémoire.

Mais la transmission ne passe pas par l'identification, trop lourde à porter. Jacques Fredj, historien et directeur du Mémorial, commente : « *L'identification repose aussi sur l'émotionnel, et à l'heure de la télé et d'Internet, une émotion chasse vite l'autre. L'enseignement, à quelque âge qu'il s'adresse, doit privilégier les connaissances, qui durent plus que les émotions qui peuvent passer.* »

En 2012, le Mémorial a reçu 1 800 groupes, dont environ 90 % de scolaires, principalement des collégiens et des lycéens. C'est que, différence notable avec les Etats-Unis – qui ont créé l'Holocaust Memorial à Washington ou Israël et Yad Vashem à Jérusalem –, l'enseignement de la Shoah, à trois reprises (en CM2, en 3^e et en 1^{re}-terminale), est obligatoire en France depuis la rentrée 2008. A Paris, avec la formation des enseignants, les ateliers représentent le gros des activités pédagogiques. Jacques Fredj explique : « *Nous mettons du matériel sur la table, mais nous ne nous substituons ni aux parents, ni aux enseignants.* »

« Nous partons des destins individuels pour rejoindre l'histoire collective. »

Marini Bambi

Même si le directeur sait que même les profs les mieux intentionnés peuvent se perdre corps et biens. Comment enseigner la Shoah en deux heures, en couvrant non seulement la

Deuxième Guerre mondiale et le Génocide, mais aussi vingt siècles d'antisémitisme européen ?

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Par où aborder ce sujet vaste, compliqué, sensible, soumis à des controverses sans fin ? Comment transmettre, comment dire l'indicible ? Autant de questions qui correspondent à une réelle demande des profs, auxquelles, tous les mois de juillet, l'université d'été du Mémorial tente de répondre. La formation des enseignants – le Mémorial a passé une convention cadre avec l'Education nationale – est

REPÈRES

Henri Borlant « Témoigner encore et toujours »

Henri Borlant est arrêté à Angers, le 15 juillet 1942, la veille de la rafle du Vél' d'Hiv'. Il a 15 ans. Déporté le 20 juillet avec son père, sa sœur et son frère, il est le seul à revenir d'Auschwitz-Birkenau.

Il ne commencera à témoigner qu'en 1992, cinquante ans après son arrestation, à l'instigation de son amie, l'historienne Annette Wieviorka : « *Avant, personne ne me l'avait demandé.* »

Depuis, cet homme chaleureux, brillant, pondéré, n'a pas cessé de raconter. En France et dans le monde entier. Au nom de la démocratie. Devant tous les publics. Ou presque : il refuse toujours de parler aux petits : « *Je n'ai pas parlé à mes enfants quand ils étaient jeunes.* »

G.D.

Le Mémorial de la Shoah en chiffres

Le Mémorial, c'est :
 un budget de
 10 millions d'euros ;
 8 permanents ; 2 guides ;
 10 intervenants dans
 les ateliers du primaire
 et 20 dans ceux
 du secondaire ;
 60 grands témoins.
 1 800 groupes accueillis
 et encadrés, représentant
 43 000 visiteurs, dont
 6 à 8 % d'élèves
 de primaire et
 80 % du secondaire.
 40 % des groupes
 viennent de province.
 Une exposition
 permanente, des expos
 temporaires, 60 expos
 itinérantes, 25 voyages
 à Auschwitz.
 Une offre pédagogique
 variée :
 10 ateliers,
 4 parcours intermusées
 et 2 rendez-vous
 spectacles pour
 le primaire ; 22 ateliers,
 10 thèmes de projections
 rencontres, 11 parcours
 intermusées et 6 parcours
 de mémoire pour
 le secondaire.
 G.D.

d'autant plus importante que ce sont eux qui décident d'emmener leurs élèves rue Geoffroy-l'Asnier, après avoir préparé le terrain en classe.

L'IMPLICATION DES ENSEIGNANTS

Une des premières tâches des responsables des ateliers est de dresser l'état des lieux, discuter du projet pédagogique et parler du groupe d'élèves, pour finalement proposer un atelier. Adeline Salmon, coordinatrice responsable des primaires, est catégorique : « *Dans l'ensemble, les enseignants s'impliquent. Certains arrivent avec des demandes très pointues. Très peu sont de purs consommateurs.* »

Ainsi, seulement moins de 30 % des profs ne feraient rien, et le Mémorial voit ainsi arriver ces enseignants de classes chaudes, pour qui aborder la Shoah est source de gros problèmes, et qui espèrent qu'une visite remettra un peu de calme dans les esprits. Marini Bambi commente : « *On leur propose quelque chose, mais nous ne sommes ni l'Education nationale, ni l'un des organismes spécialisés dans la paix scolaire.* »

Le 20 novembre dernier, lors d'une projection-débat, un élève d'un centre d'apprentissage de Meaux a ainsi demandé : « *Est-ce que vous ne pensez pas qu'Israël accentue l'antisémitisme ?* » Réponse de Claude Singer, historien, grand prix de la Licra en 1992 et responsable du service pédagogique : « *Nous lui avons expliqué que l'antisionisme est aujourd'hui une forme d'antisémitisme.* »

GRAND TÉMOIN

Droit comme un i, la poignée de main ferme et chaleureuse, le propos précis, Henri Borlant, 85 ans, intervient aussi bien en milieux difficiles – les prisons ou les banlieues – que dans les conférences internationales de haut niveau. Déporté à 15 ans, seul survivant des 6 000 enfants français de moins de 16 ans envoyés à Auschwitz en 1942, il est l'une des soixante mémoires vivantes du Mémorial qui témoignent devant un tiers des groupes scolaires. Il se souvient de son intervention, en 2009, dans la cité des 4 000, à La Courneuve, de cette salle de ciné pleine à craquer – « *Il fallait une loupe pour compter les petits Blancs* », de l'écoute attentive, des questions qui avaient

fusé, respectueuses, des enfants qui l'avaient entouré à la fin, de ce petit Algérien très raide qui lui avait dit : « *Monsieur, vous êtes un homme admirable.* » Et pourtant, ce jour-là, Israël, en

« La Shoah n'a pas vacciné le monde contre le génocide. »

Henri Borlant

pleine opération « Plomb fondu », continuait de pilonner Gaza.

En 2012, le 17, rue Geoffroy-l'Asnier a accueilli des enseignants de quinze pays d'Europe venus voir comment fonctionne le système français. C'est que, depuis les années quatre-vingt-dix, les Français ont travaillé pour mettre l'enseignement et la transmission au cœur du Mémorial, rénové en profondeur entre 2002 et 2005.

Ils ont d'abord analysé ce qui se passait ailleurs, dans les cinquante institutions qui réfléchissent au sujet, pour ne retenir que les pratiques qui leur semblaient les meilleures. Ils ont ensuite élaboré ce système d'offres pédagogiques que l'étranger nous envie. Ainsi, les ateliers – 10 thèmes offerts au primaire et 22 au secondaire – se déroulent tous en trois heures, réparties en trois temps.

Le premier temps est celui de la visite du Musée, le mur des 76 000 noms de juifs déportés, la crypte et l'exposition permanente. Vient ensuite le temps du travail sur la thématique propre à l'atelier. Le troisième temps est celui de la restitution.

Claude Singer souligne : « *Dès le commencement, il nous a paru évident qu'on ne s'adressait pas de la même manière à un élève de CM2 qu'à une terminale.* »

Les spécialistes du Mémorial ont ainsi beaucoup appris de ce qui se faisait en Israël et en Allemagne, avant de bâtir un socle propre aux 8-12 ans. Ainsi, les primaires visitent le site comme les plus grands, mais avec certaines précautions. « *Nous ne leur cachons pas la vérité, mais nous nous interdisons de les traumatiser* », explique Adeline Salmon.

Ainsi, les animateurs évitent la crypte et un

Le Mur des noms du Mémorial de la Shoah, à Paris, où ont été gravés les noms de 76 000 Juifs, dont 11 000 enfants. ▼



contact trop brutal avec les camps.

Ainsi sont bannis les mots « gazage » et « extermination ».

Le mur des noms est devenu un outil pédagogique qui permet aux plus jeunes, en regardant les dates de naissance, de comprendre d'eux-mêmes que des enfants comme eux ont été déportés.

Pour le reste, les ateliers sont fondés sur une familiarisation concrète avec la vie des enfants juifs avant et pendant la guerre – comme les enfants cachés ou la vie des enfants dans le ghetto de Varsovie – et une approche de la culture juive, par la musique, la langue et la cuisine.

Ce que reprend largement le Grenier de Sarah, www.grenierdesarah.org, un site Internet d'initiation à l'histoire de la Shoah, monté avec le concours de l'Education nationale.

LE TEMPS DE LA RESTITUTION

En 2012, un nouvel atelier propose, lui, une réflexion philosophique mais concrète sur la notion de préjugés et de rapport à l'autre. Le temps de la restitution est le plus important. Dessin, collage, pliage, texte réalisés par les enfants : « *On sait très bien qu'il y en a qui ne s'expriment jamais en public. Alors, il faut faire ressortir ce qu'ils ont compris, en passant d'élève en élève* », souligne Adeline Salmon.

Visites, ateliers, projections, rencontres ou voyages à Auschwitz, la palette des activités pédagogiques proposées aux troisièmes, secondes et terminales est plus grande. Témoignages oraux, affiches, caricatures, films, archives papier, peintures ou livres : les supports les plus variés sont exploités pour comprendre l'antisémitisme, le processus froid qui a conduit, en France et en

Europe, à l'extermination de 6 millions de juifs, et ce qui a fait la grandeur de ceux qui ont résisté, au péril de leur vie, à l'ordre nazi et collaborationniste. L'architecture est le dernier thème en date, qui amène les élèves à construire un lieu de mémoire personnel, en

« L'enseignement doit privilégier les connaissances, qui durent plus que les émotions qui passent. »

Jacques Fredj

REPÈRES

Une longue histoire

Le Mémorial de la Shoah a été inauguré par Jacques Chirac, président de la République, le 27 janvier 2005, soixante ans après la libération d'Auschwitz.

Après cinq ans de conception du projet et trois ans de travaux, il est le visage moderne, repensé et remodelé, de la réunion de deux institutions : le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) et le Mémorial du martyr juif inconnu, enfanté par le CDJC et inauguré en 1956. Internationalement reconnu, le CDJC – créé en 1943 pour rassembler les preuves de la persécution juive – a été transformé, à la Libération, en Centre d'études du processus d'extermination des juifs d'Europe.

G.D.



© Florence Brochoire/Mémorial de la Shoah

revisitant le camp de Drancy, devenu un site complémentaire de Paris.

UNE MOSAÏQUE DE MÉMOIRES

Mais les mentalités ont changé. En 2012, un atelier est aussi consacré aux génocides et crimes contre l'humanité, l'Arménie et le Rwanda. Un autre, aux destins tsiganes. « Nous ne faisons pas dans la concurrence mémorielle. Il y a une complémentarité. Une mosaïque des mémoires », note Jacques Fredj.

Le Mémorial a encore du pain sur la planche. « *La Shoah n'a pas vacciné le monde contre le génocide* », constate Henri Borlant, qui explique sa mission : « *Je témoigne pour dire qu'il est vital de défendre la démocratie. Soixante-dix ans après la Rafle du Vel' d'Hiv', il y a toujours des gens qui veulent tuer l'étranger.* »

Dernièrement, le vieux combattant a reçu un mail d'un prof : « *Merci ! [...] Je sais que je mesurerai le poids de votre parole (sur mes élèves) tout au long de l'année.* »

Georges Dupuy

**Le racisme n'est pas
une opinion c'est un délit**

Contactez la Licra
Assistance juridique gratuite



01 45 08 08 08
juridique@licra ou licra.org

Dieulefit, bourg de la Drôme : la fantastique modestie des Justes

Entre 1941 et 1944, Dieulefit, un bourg de 3 000 âmes, aura vu défiler... 1 500 clandestins, cachés par la population, dont une colonie d'enfants juifs et de nombreux artistes recherchés. Avec le Chambon-sur-Lignon, en Haute-Loire, il a été de ces lieux de France « où a soufflé l'esprit »... de liberté.

Juste parmi les Nations :

Marguerite Soubeyran (1894-1980), fondatrice de l'école de Beauvallon

« Pendant 4 ans, nous avons vécu une vie exaltante, épuisante, ne pensant qu'à une chose : être un lieu d'asile pour les enfants et les adultes et tenir notre rôle dans la résistance. Nous recevons des enfants juifs pourchassés, des réfugiés juifs et non-juifs, des professeurs juifs, chassés des écoles de France et des Allemands anti-nazis. Nous continuons l'enseignement dans les classes et la vie de l'école se poursuit normalement, en tâchant d'éviter aux enfants trop d'angoisse pour laisser leur âme et leur jeunesse intacte. Nous, tous les adultes, étions d'accord sur ce point. »

« **Q**ui sauve une vie sauve le monde entier » : cette phrase du Talmud⁽¹⁾ se trouve affichée à la mairie de Dieulefit, un petit village aux allures médiévales, à la culture fortement protestante, où le premier bâtiment que l'on découvre, en arrivant de Montélimar, sur la place Chateauras, est le temple. On peut s'étonner de cette connaissance des textes juifs dans ce petit bourg où, même si derrière le bâtiment de la mairie, on trouve en effet une petite « rue de la Juiverie », vestige d'une présence ancienne, il n'y a actuellement plus aucune communauté juive. Il faut aller jusqu'à Valence pour trouver une synagogue... Alors... que vient faire là cette phrase si connue des hébraïsants ?

LE SILENCE EN PARTAGE

Elle rend éminemment compte de l'engagement et du silence de tout le village qui, de la débâcle de 1940 à août 1944, accueillit, protégea, nourrit les corps et les âmes de plus de 1 500 réfugiés. Tous n'étaient pas juifs, loin de là, et on a parfois avancé, par sympathie pour la résistance civile exceptionnelle de ce petit bourg, des chiffres fantaisistes : nos différents interlocuteurs, tant au Mémorial du Camp des Mille, où un panneau est consacré aux actes des Justes de Dieulefit, qu'au village, Bernard Delpal⁽²⁾, l'historien qui veille sur la mémoire du village, Anne Lachens⁽³⁾, de l'association des Amis de Beauvallon, le pasteur Bernard Croissant, conservateur du petit musée du protestantisme de Poët-Laval, tous s'accordent pour dire que sur ces 1 500 réfugiés qui passèrent à Dieulefit, seuls environ 150 étaient juifs...

Mais 150, c'est énorme ! D'autant que pas un seul d'entre eux ne fut dénoncé ni déporté : Dieulefit fut, pour tous les persécutés qui y arrivaient, un havre de paix, de sécurité retrouvée et de reconstruction morale et affective ; un lieu de résilience sociale, en somme ! Mes interlocuteurs successifs, l'un à Poët-Laval, les autres à Beauvallon, hésitent tous à souligner l'influence du protestantisme dans la résistance de Dieulefit.

Il faut d'ailleurs rendre justice à ce qui risquerait de devenir une belle légende : il n'y eut pas que les protestants qui furent exemplaires à Dieulefit. Ce fut le fait de tout le village, tant les catholiques que les protestants : Bernard Croissant, le pasteur, insiste quant à lui sur l'atmosphère de paix civile et religieuse qui

prévalait bien avant l'arrivée des réfugiés : contrairement à d'autres endroits, protestants et catholiques s'y respectaient mutuellement depuis longtemps, et ils auraient poursuivi pendant l'Occupation ce qui était déjà d'actualité avant. Il faut d'ailleurs citer, parmi ceux qui organisèrent cette résistance civile et cet accueil exceptionnel des persécutés, de grands noms catholiques : l'abbé Georges Magnet, rescapé du Vercors et fusillé par les Allemands le 27 août 1944, Pol et Madeleine Arcens, deux anciens de Beauvallon qui fondèrent le collège de La Roseraie, en 1939, haut lieu de résistance spirituelle.

La solidarité entre les deux communautés constitutives de Dieulefit explique cet incroyable silence qui protégea les réfugiés, qu'ils soient juifs ou non. C'était sans importance ici, alors que le fait d'être désigné ou non comme juif déterminait ailleurs le droit d'exister : à Dieulefit, il n'y avait que des êtres humains qui venaient chercher asile et qui le trouvaient. « *A Dieulefit, nul n'est étranger : celui qui va débarquer tout à l'heure, rompu par un affreux trajet d'autobus, affamé, poursuivi peut-être, et qui vit dans la terreur des regards braqués sur lui, qu'il se rassure, la paix va enfin l'accueillir : il se trouvera parmi les siens, chez lui, car il est le prochain pour qui toujours la table est mise*⁽⁴⁾. »

LE RÔLE DU PROTESTANTISME

Mais si on doit respecter ce souci légitime de rendre justice à tous, on ne peut ignorer, et chacun en convient, le rôle décisif, pendant toute la durée de la guerre, de quatre femmes : les directrices de l'école de Beauvallon - une école nouvelle inspirée des méthodes de Freinet, Piaget et Montessori, créée en 1929 -, plus une jeune secrétaire de mairie.

Ces femmes, Marguerite Soubeyran, Catherine Krafft, Simone Monnier et Jeanne Barnier, toutes d'origine protestante, font partie de sept Justes distingués par le Yad Vashem. Deux d'entre elles, Marguerite Soubeyran et Jeanne Barnier, véritables chevilles ouvrières de cette résistance civile - mais aussi armée - appartenaient l'une et l'autre à deux vieilles familles protestantes du village, tandis que Catherine Krafft et Simone Monnier étaient suisses et filles de pasteur.

Il y a en effet, dans le protestantisme dauphinois, une tradition de protection des persécutés : ils

*

1. Du Traité Sanhédrin.

2. « *L'Autre Résistance* », Servigliano et la Vallée de la Tenna en Italie, Le pays de Dieulefit en France, ss la dir. de Bernard Delpal et Filippo Ierano, Quaderni della Memoria.

3. La petite-fille de Catherine Krafft, l'une des deux fondatrices de l'école.

4. Pierre Vidal-Naquet témoigne ainsi de son passage à Dieulefit dans un numéro d'« *Esprit* » de janvier 1988.



© Marianne Cusumance

« À Dieulefit, nul n'est étranger. » ▲

Ils furent eux-mêmes, victimes désignées des dragons de Louis XIV après la révocation de l'édit de Nantes. Ce serait déjà une raison suffisante pour en protéger d'autres... Mais il y a plus : une proximité intellectuelle liée à la familiarité avec l'Ancien Testament que les juifs et les protestants partagent ; un attachement commun aux valeurs de la République qui leur accorda leurs droits civiques ; et enfin, la valeur accordée à l'engagement personnel, la conscience claire qu'on doit faire ses choix tout seul, en son âme et conscience, et qu'on doit en répondre, qu'on ne peut s'en remettre à l'autorité pour décider à notre place.

« LES VOIES DU TRÈS-HAUT SONT IMPÉNÉTRABLES »

Une anecdote décisive éclaire ce dernier point. Marguerite Soubeyran, début 1941, se rend à la mairie de Dieulefit pour rencontrer Jeanne Barnier : il lui faut des « vrais » faux papiers pour protéger des réfugiés recherchés par la police de Vichy. Jeanne hésite, réfléchit, demande conseil au pasteur Boegner, alors plutôt pétainiste : il lui enjoint de chercher par elle-même la réponse dans la Bible. De retour chez elle, elle l'ouvre et tombe sur cette phrase du Livre d'Ésaïe : « *Fais entrer dans ta maison le malheureux sans asile.* » Sa conviction est faite : elle fabriquera, aidée par d'autres, y compris le capitaine de la gendarmerie locale, couverte par le maire Pierre Pizot, nommé pourtant par Vichy, protestant lui aussi, des centaines de fausses cartes d'identité, de permis de conduire, de tickets d'alimentation et de vêtements.

L'engagement est donc individuel, mais il bénéficie du réseau protestant, des pasteurs, de la Cimade, des liens noués et entretenus avec l'OSE qui place ses enfants juifs à Dieulefit.

L'ESPRIT D'ÉMANCIPATION DE LA PÉDAGOGIE NOUVELLE

L'école de Beauvallon donne incontestablement l'exemple au reste du village, et ne va cesser de jouer un rôle moteur dans l'organisation de ce sauvetage durable des persécutés quels qu'ils soient, opposants politiques, juifs allemands et français, réfractaires au STO, intellectuels de gauche...

Le trio de femmes qui la dirige se signale par son anticonformisme : elles ne sont pas seulement protestantes, elles sont aussi engagées depuis plus de dix ans dans l'invention d'une nouvelle école qui substitue l'autogestion scolaire, le partage du savoir, la spontanéité et la liberté au système autoritaire qui caractérise l'Éducation nationale. On y développe le goût de la vie collective et du respect des règles élaborées en commun, sans jamais oublier de cultiver et de développer les personnes que sont les enfants. Marguerite est connue pour ses convictions communistes. Par ailleurs, et bien qu'elles n'en fassent pas état, elles sont toutes trois homosexuelles, adoptent et élèvent des enfants qui porteront leurs noms, celui des Soubeyran et celui des Krafft.

Le souci de ces trois femmes exceptionnelles, courageuses et inventives – mes interlocutrices de Beauvallon m'en parlent avec enthousiasme, décrivant la douce bienveillance de Catherine Krafft, l'énergie lumineuse de Marguerite Soubeyran – fut non seulement d'accueillir et de prendre soin de tous ces réfugiés, mais elles s'attachèrent aussi à restaurer chez ces enfants qui échouaient à Beauvallon, après des mois d'errance et de fuite, la confiance en l'existence et l'amour de la vie, préservant ce qu'elles pouvaient de leur enfance pour qu'ils puissent devenir des hommes riches d'humanité.

Mano Siri

Justes parmi les Nations :

Catherine Krafft (1899-1982), fondatrice de l'école de Beauvallon
Fille d'un pasteur très engagé auprès des Arméniens victimes du génocide de 1915, elle est très tôt sensibilisée à la question de la persécution. Elle rencontre Marguerite Soubeyran à Genève, où celle-ci suit une formation pédagogique à l'institut Jean-Jacques-Rousseau. Elle fondera l'école de Beauvallon à Dieulefit : c'est l'œuvre de sa vie, qu'elle partage avec Marguerite Soubeyran. Pendant la guerre, elle sut prendre soin et redonner goût à la vie aux dizaines de jeunes, souvent orphelins, que l'école hébergeait, donnant toujours le sentiment de son importance à celui qu'elle écoutait, sachant reconforter et calmer les angoisses des petits.

Jeannette Barnier (1918-2002), secrétaire de mairie à Dieulefit

« Nous ne nous sommes jamais demandé si nous étions protestants ou catholiques. Peut-être la région du Chambon-sur-Lignon et de Dieulefit ont fait plus parce qu'elles étaient davantage engagées spirituellement. Dieulefit a été le miracle du silence : les Dieulefitois n'ont jamais parlé. Quand la police ou la Gestapo sont venues, incognito, demander ce qui se passait à Dieulefit, personne n'avait rien vu ni entendu. Il y a eu cette résistance : dissimuler des gens, qui pouvaient, d'une minute à l'autre, se cacher quelque part en cas de besoin. »

Remise du prix Jean Pierre-Bloch...

Le prix Jean Pierre-Bloch, décerné par la Licra à un artiste dans son rapport aux droits de l'homme, a été attribué au pianiste Pascal Amoyel. Le sculpteur Pierre Margara a offert au lauréat une statue réalisée en mémoire de Gaby et Jean Pierre-Bloch.

Novembre 1943, première réunion de l'Assemblée consultative à Alger. Jean Pierre-Bloch, au centre, pendant le discours du général de Gaulle. ➤



© Archive Pierre-Bloch

Le prix Jean Pierre-Bloch, créé par Martine Benayoun, vice-présidente de la Licra et présidente du Cercle de la Licra, récompensera chaque année « un artiste et son œuvre » dans son rapport aux droits de l'homme. Le 20 décembre 2012, à la mairie du 1^{er} arrondissement de Paris, dans la salle des mariages donnant sur la cour carrée du Louvre, un jury très éclectique, composé de nombreuses personnalités, remettra ce prix en présence du maire, Jean-François Legaret.

Le sculpteur Pierre Margara a accepté d'offrir au lauréat une statue réalisée dans ce marbre de Carrare si cher à Michel-Ange, spécialement pensée et conçue avec émotion pendant

de nombreux mois pour cet événement de transmission de mémoire en l'honneur de Gaby et Jean Pierre-Bloch.

QUI FUT JEAN PIERRE-BLOCH ?

Jean Pierre-Bloch est l'une des plus grandes figures de cette génération qui sauva l'honneur de notre pays. Né à Paris le 14 avril 1905, il est orphelin de père et va trouver en Léon Blum un père adoptif.

Il est le plus jeune député de France lorsque, en 1936, le Front populaire accède au pouvoir. Son engagement précoce – dès juin 1940 – dans la France libre ne doit rien au hasard : dans les années 1930, ils sont deux jeunes journalistes, Jean Pierre-Bloch et Pierre Brossolette, à rejoindre l'équipe du journal « *Le Populaire* », dirigé par Léon Blum. Ils se distinguent par leur esprit de résistance aux

totalitarismes, qui les pousse à s'opposer énergiquement aux accords de Munich, en 1938.

Le député Jean Pierre-Bloch et Pierre Brossolette fondent le journal « *Agir* », organe d'expression de la minorité antimunichoise de la SFIO, dont fait partie la future épouse de Jean Pierre-Bloch, Gabrielle Sadourny, surnommée plus tard Gaby par les résistants.

Visionnaire, Jean Pierre-Bloch pense que ces accords vont encourager Hitler dans sa politique dangereuse d'expansion. Engagé volontaire dès 1939, il est fait prisonnier par l'armée ennemie, il s'évade en se cachant dans un sac de pommes de terre, puis, en 1940, organise avec Gaby le premier parachutage d'hommes et d'armes en France, à Villamblard.

Ils seront arrêtés tous les deux lors de la remise des fonds. Gaby, remise en liberté provisoire en tant que mère de trois enfants, organise l'évasion de Jean Pierre-Bloch et de dix de ses compagnons.

A Londres, Jean Pierre-Bloch et Pierre Brossolette appartiennent au très petit nombre de ceux qui ont fait que Vichy ne fût pas la France.

Après avoir connu les prisons du général Franco, il avait rejoint Londres, puis Alger, où il devient, en 1943, ministre de l'Intérieur dans le gouvernement provisoire du général de Gaulle.

En 1945, Jean Pierre-Bloch est le premier à inciter l'ONU à voter

« A Londres, Jean Pierre-Bloch et Pierre Brossolette appartiennent au très petit nombre de ceux qui ont fait que Vichy ne fût pas la France. »

l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité. Député de l'Aisne de 1946 à 1947 et conseiller général de ce département de 1934 à 1964, il devient, en 1946, président-directeur général de la Société nationale des entreprises de presse, l'ancêtre de l'AFP.

Adhérent à la Lica depuis l'âge de 21 ans, il passe sa nuit de noces en prison pour s'être immiscé dans une bagarre contre l'extrême droite pour la défense de la revue « *Le Droit de vivre* ». Il en devient président à la mort de Bernard Lecache, en 1968. De cette association qui deviendra la Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), il affirme qu'elle doit être indépendante de tous les partis politiques, de toutes les religions.

Il prône avec ferveur le principe de la laïcité. Il est à l'origine, avec Gaston Monnerville, de la loi de juillet 1972 réprimant l'injure, la diffamation



et la provocation à la discrimination, à la haine et à la violence raciales.

Les procès historiques gagnés sont nombreux : les Protocoles des Sages de Sion, Mein Kampf, Faurisson, Touvier, Papon, Barbie. Il est le premier président de la commission consultative des droits de l'homme. Décoré Grand Croix de la légion d'honneur par François Mitterrand dans la cour d'honneur des Invalides, Jean Pierre-Bloch déclara solennellement : « *Je reçois cette*

distinction à quelques mètres du lieu où le capitaine Dreyfus a été injustement dégradé. »

Homme d'action, tribun hors pair, il enthousiasma, de sa voix puissante et avec la force de ses convictions, une foule prête à le suivre dans tous ses combats. Le secret de son éternelle jeunesse ? Son arme : l'humour au quotidien, qui désarçonnait son adversaire avec un sourire moqueur et un regard pétillant de malice.

■ Michèle Colomès

... à Pascal Amoyel

C'est un artiste complet : pianiste, compositeur, passeur de savoirs. Généreux, modeste, il offre sa musique à tous, en leur transmettant émotions et mémoire. Lorsqu'il crée, avec la violoncelliste Emmanuelle Bertrand, le concert théâtral « Le Block 15 », il relate comment, dans les camps de concentration, la musique fut un refuge et comment elle put sauver des vies.

En rendant hommage à son mentor Georges Cziffra dans le spectacle « *Le Pianiste aux cinquante doigts* », il nous restitue l'histoire tourmentée du xx^e siècle à travers celle d'un artiste exceptionnel.

Les œuvres du compositeur Pascal Amoyel sont fortement imprégnées de mémoire et de spiritualité : « *Kaddish de Terezin* », « *Itinérance* », « *Libera me* », « *Nigun* », « *Sadhana* »... Ce sont ces qualités qui ont conduit le jury du Prix national Jean Pierre-Bloch à récompenser Pascal Amoyel et son œuvre dédiée aux droits de l'homme. Le lauréat explique sa démarche : « *Je crois que, dans nos vies automatisées, la musique s'est complètement déconnectée de l'humain. Or son inspiration naît de l'amour, si-*



© Ludvine B.

non, pourquoi nous toucherait-elle tant ? Et l'amour, c'est aussi ce que nous sommes lorsque nous ne sommes plus sous l'emprise de nos conditionnements. Nous autres artistes en sommes parfois furtivement un peu mieux observateurs que d'autres, et leur révélons ce qu'ils savent déjà.

Le choc peut toutefois s'avérer très fort, tout comme pour nous-mêmes. »

■ Monique Berthe, musicienne

www.pascal-amoyel.com

www.emmanuelle-bertrand.com

PORTAIT D'UN ENFANT CACHÉ

Léon Céalac

président d'honneur de la Licra et de la Ligue des droits de l'homme

Léon a 99 ans. Né à Orhei, il a 15 ans quand il arrive en France pour échapper à la misère qui règne en Bessarabie. Engagé dans les Corps francs, il est fait prisonnier et amené devant un peloton d'exécution. L'officier allemand lui demande ce qu'il ferait à sa place : sans hésiter, Léon répond qu'il tirerait. Cette réponse lui sauve la vie et lui permet d'échapper à l'enfermement.

Il n'est pas inquiet comme juif parce que soldat, mais sa belle-mère et sa fille sont internées : il peut les faire sortir du camp, mais elles refusent de se séparer et feront partie du convoi n° 73, l'un des derniers à partir de Bordeaux.

Le sculpteur Pierre Margara

Né à Aix, en Savoie, il aime dès son plus jeune âge « taper dans la matière, lui donner vie ». Il réalise sa première exposition à l'âge de 20 ans. Très vite sa notoriété va dépasser les frontières. Il expose à New York, Mexico, Venise, etc.

Influencé par l'art égyptien, l'art indien ou précolombien, son art reste très personnel, sensuel et intemporel. A l'écoute de son inspiration, il transforme le marbre, le bronze, le bois - noyer ou tilleul - en pièces de poésie musicales. Certaines de ses œuvres,

longilignes, monumentales, semblent s'élever vers les cimes montagneuses. Ses nombreux amis artistes le décrivent comme ayant « les pieds bien ancrés au sol, mais la tête au firmament ».

Parmi ses œuvres importantes sur le sol de la Savoie : sculpture marbre, place Baronne de Rothschild, Fus 'Allard Megève, Mémorial des victimes du tunnel du Mont-Blanc, granit et bronze Chamonix, 150^e Anniversaire du rattachement de la Savoie à la France Chambéry, « Il doit y avoir une osmose entre l'architecte et l'artiste », affirme-t-il. En extérieur, ces œuvres sont effectivement en parfaite

harmonie avec leur environnement.

Huit candidats ont été nommés pour le prix : Pascal Amoyel, pianiste, compositeur ; Pierre Barouh, compositeur, interprète, écrivain ; Pierrette Dupoyer, comédienne, metteur en scène ; Clara Halter, Sculptrice ; Nicole Narboni, pianiste, professeur de musique ; Steve Suissa, réalisateur, producteur, acteur, scénariste ; Arthur Thomassin, compositeur ; et Carla Van der Werf, peintre, sculptrice, art-thérapeute. Les arrière-petits-enfants de Jean Pierre-Bloch, David, Harry et Raphaël, remettront le prix au lauréat, Pascal Amoyel. M. C.

47^e Congrès national de la Licra

Lors de ce congrès, les 23 et 24 mars 2013, se déroulera à Paris l'élection du président de la Licra, puis celle des trente délégués du conseil fédéral (clôture des candidatures : le 9 mars). Trois candidats à la présidence : Gérard Folus, Patrick Gaubert et Alain Jakubowicz.

Le 47^e Congrès national de la Licra aura lieu les **samedi 23 et dimanche 24 mars 2013 à Paris**.

Le Conseil économique, social et environnemental et son président M. Jean-Paul Delevoye accueilleront l'ensemble de nos travaux (assemblée générale, réunion de commissions, conférence, etc.) au palais d'Iéna.

Le samedi soir, les militants de la Licra seront reçus à l'Hôtel de Ville par M. le maire de Paris, Bertrand Delanoë, pour un dîner républicain. Nous vous rappelons que ce congrès verra, au cours de la journée du dimanche, l'élection du président de la Licra.

Trois candidats se sont déclarés conformément aux obligations statutaires, c'est-à-dire avant le 23 novembre dernier : **Gérard Folus, Patrick Gaubert et Alain Jakubowicz**. Leurs professions de foi seront très prochainement adressées, par voie postale, à l'ensemble des adhérents.

Une interview de chacun d'entre eux sera par ailleurs proposée aux lecteurs du « Droit de Vivre » dans le prochain numéro.

A la suite de l'élection du président, il sera procédé à l'élection des trente délégués au Conseil fédéral.

Les candidatures doivent être formalisées par écrit auprès du secrétaire général Roger Benguigui - e-mail : rbenguigui@licra.org ou courrier : 42, rue du Louvre 75001 Paris - au plus tard quinze jours avant la date du vote, soit au plus tard le 9 mars. Seuls les membres de la Licra justifiant d'une ancienneté d'au moins un an (au 1^{er} janvier 2013) sont éligibles.

Cet événement triennal qu'est le Congrès est un rendez-vous important dans la vie de la Licra.

Venez nombreux !

Pour les inscriptions, rendez-vous sur :

<http://licra.org/fr/inscriptions-congres-2013>.

Pierre Fournel

<http://licra.org/fr/inscriptions-congres-2013>



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

soutien aux projets de développement

Des membres de l'association Apprenons bâtissons le monde lors d'un chantier à Madagascar

Il n'y a pas de paix durable sans développement économique et sans éducation des peuples. Contribuer au changement des conditions

de vie des habitants des pays en développement, à leur formation ; favoriser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, c'est participer à créer les conditions favorables à la paix.

Afin de contribuer aux efforts visant à améliorer les perspectives de vie des hommes et des femmes des pays du Sud, la Région Bourgogne soutient les projets portés par des structures bourguignonnes en faveur d'un développement durable de ces Etats et de l'amélioration du niveau de formation de leurs populations.

www.region-bourgogne.fr

Conseil régional de Bourgogne - Page officielle

Entretien avec Amin Maalouf

L'écrivain d'origine libanaise a vécu en Egypte, au Liban, puis en France à partir de 1975.

Il est académicien depuis juin 2012, au fauteuil de Claude Levi-Strauss.

POUR EN SAVOIR PLUS

Amin Maalouf,

journaliste, a écrit des romans, des essais, des livrets d'opéra... En 2010, il a reçu le prix Prince des Asturies pour l'ensemble de son œuvre. Son neveu, le trompettiste Ibrahim Maalouf, mêle lui aussi les sonorités de l'Orient aux rythmes les plus jazz (« Beirut », sur l'album « Diagnostic »).

BIBLIOGRAPHIE

- « Les Croisades vues par les Arabes », éd. Jean-Claude Lattès, 1983.
- « Léon l'Africain », éd. Jean-Claude Lattès, 1986.
- « Le Rocher de Tanios », éd. Grasset, 1993, prix Goncourt.
- « Les Identités meurtrières », éd. Grasset, 1998.

REPÈRES

« Les Désorientés », le dernier ouvrage (2012) d'Amin Maalouf, publié chez Grasset, porte un titre élégant, clin d'œil à l'Orient et à la situation qui s'y détériore. Sur fond de retrouvailles avec des amis d'enfance dans leur pays natal, le narrateur, qui emprunte beaucoup à l'auteur, vient nous livrer ses réflexions sur ce monde en mutation.



© Jérôme Bonnet

DDV Le dossier de ce numéro du « Droit de vivre » s'intitule « Mémoire et Transmission ». Il y a un lien tout trouvé avec votre roman, « Les Désorientés ». En effet, alors même que votre personnage principal est historien, il note dès le début du livre : « C'est moi qui ai raison et c'est l'histoire qui a tort »...

Amin Maalouf. Cette phrase que le personnage d'Adam prononce est en fait un peu mon sentiment. Quelquefois on compare le monde à l'évolution telle qu'on se l'imaginait, telle qu'on la souhaitait dans sa jeunesse. Et on se dit que les choses ne sont pas allées dans le sens espéré.

Adam, qui est historien, est bien obligé, quand il raconte l'histoire, de se baser sur les événements qui ont eu lieu. Il pense à son pays, pour lequel il espérait certainement une réconciliation sur le modèle de ce que l'Europe a connu après la Seconde Guerre mondiale. Ces pays qui se sont longtemps combattus et qui parviennent à dépasser leurs différences et à construire quelque chose ensemble. Manifestement, en Orient, cela n'en prend pas le chemin. Il aurait voulu que toute cette galaxie de villes comme Alexandrie, Beyrouth, et d'autres, continuent à être florissantes. Malheureusement, elles se sont un peu éteintes en tant que lieux de rencontre, villes cosmopolites.

Quand Adam observe le vaste monde et ce qu'il est devenu, il se dit que ce sont ses rêves de jeunesse qui méritaient d'être réalisés, et que ce qui s'est mis en place dans la réalité n'est pas ce qu'il souhaitait.

DDV Adam, votre personnage principal, a-t-il été nommé d'après le premier homme ?

A.M. Le fait de nommer des personnages dans un roman est un rituel intéressant. Je ne le fais jamais à la légère, mais ce n'est pas toujours conscient.

Adam est un prénom qui a été présent dans mon esprit dès l'instant où j'ai commencé à penser à ce livre. L'idée du premier homme se projette plutôt dans la fin d'une époque et d'un monde qu'il a rêvé. Ainsi, dès la première page, il dit : « Je suis le préposé aux extinctions », « je porte dans mon prénom l'humanité naissante et j'appartiens à une humanité qui s'éteint ».

Il y a quelque chose dans son attitude - et, je dois bien l'avouer, dans la mienne - qui crée une opposition entre le prénom du personnage et le sentiment de la fin d'un monde. C'est certain.

DDV Vous faites dire à votre personnage que l'écriture est une catharsis et que cela est nécessaire à sa santé mentale : alors, pour vous, écrire, est-ce transmettre ? Vous écrivez que c'est « reconstituer de manière fidèle et cohérente le passé »...

A.M. Transmettre est important. Je l'ai souvent éprouvé, tout au long de ma vie d'écrivain. Il y a quelques années, j'avais découvert des archives familiales dont je ne connaissais pas l'existence. Elles avaient été rassemblées par ma grand-mère. Elle avait réuni tous les papiers de son mari et n'en avait parlé à personne. Je les ai découverts par hasard. Le sentiment que j'ai eu à ce moment-là, en feuilletant tous ces documents dont certains dataient de la fin du XIX^e siècle, est que si je n'expliquais pas ce qu'il y avait dans ces documents, si je ne faisais pas l'effort de les décoder, eh bien, personne ne pourrait le faire après moi. Parce que je suis d'une génération qui a connu ceux qui étaient en lien avec ces papiers.

J'avais besoin de jouer ce rôle de transmission avant qu'il ne soit trop tard. Je pense que beaucoup de choses se perdent parce que l'on ne prend pas la peine de transmettre, ni même de recueillir !

Tous les gens qui s'en vont ont connu des histoires extraordinaires... Parfois, il suffit de leur poser la question pour les découvrir !

Je suis sûr que si l'on faisait une sorte de maïeutique, chacun a une histoire fantastique à raconter. Les gens vieillissent, meurent, et on oublie... et on ne transmet pas. Je pense que lorsqu'on est dans une position où l'on peut transmettre, il faut transmettre, c'est un devoir.

DDV Les passages où il est question de l'ambiance du pays sont très émouvants. On ne retrouve pas cette atmosphère dans des livres d'histoire. Ces souvenirs de mémoire individuelle font-ils partie, pour vous, de « la vérité », de l'histoire ?

A.M. Cela évoque pour moi une interrogation que j'ai souvent eue. Quand on relate les événements de l'histoire, il y a eu deux écoles : l'une événementielle - la traditionnelle -, qui racontait tous les événements de l'histoire en privilégiant les grandes figures historiques ; et puis il y a une histoire que l'on a associée à l'école des Annales, qui racontait plutôt l'histoire quotidienne, l'histoire des gens simples. D'un côté il manquait un contenu permettant de comprendre la vie quotidienne des gens qui n'étaient pas des dirigeants, et de l'autre il manquait celui permettant de comprendre les tendances lourdes de l'évolution.

Ce dilemme m'a poussé à m'engager dans la fiction historique en mêlant des éléments liés aux événements historiques et à la vie quotidienne. C'est une préoccupation qui a traversé toute ma vie d'écrivain et de passionné d'histoire !

DDV Le titre de l'ouvrage, « *Les Désorientés* », fait-il appel au sens de l'orientation ? A l'exil ? Est-il intéressant, pour vous, de s'égarer ?

A.M. Oui, c'est intéressant de se perdre en chemin. Il faut aller à l'aventure sans céder aux habitudes actuelles qui consistent à préparer tout le détail d'un voyage avant de l'entreprendre.

Cependant, l'idée de l'égaré du livre n'est pas prise d'un point de vue positif. Car pour moi, nous sommes déboussolés dans le monde d'aujourd'hui. Je parle d'une génération qui est plus particulièrement égarée. Mais je pense que c'est vrai d'un peu tout le monde ; nous n'avons pas toutes les clés pour comprendre le monde d'aujourd'hui. Il y a une grande confusion par rapport aux valeurs.

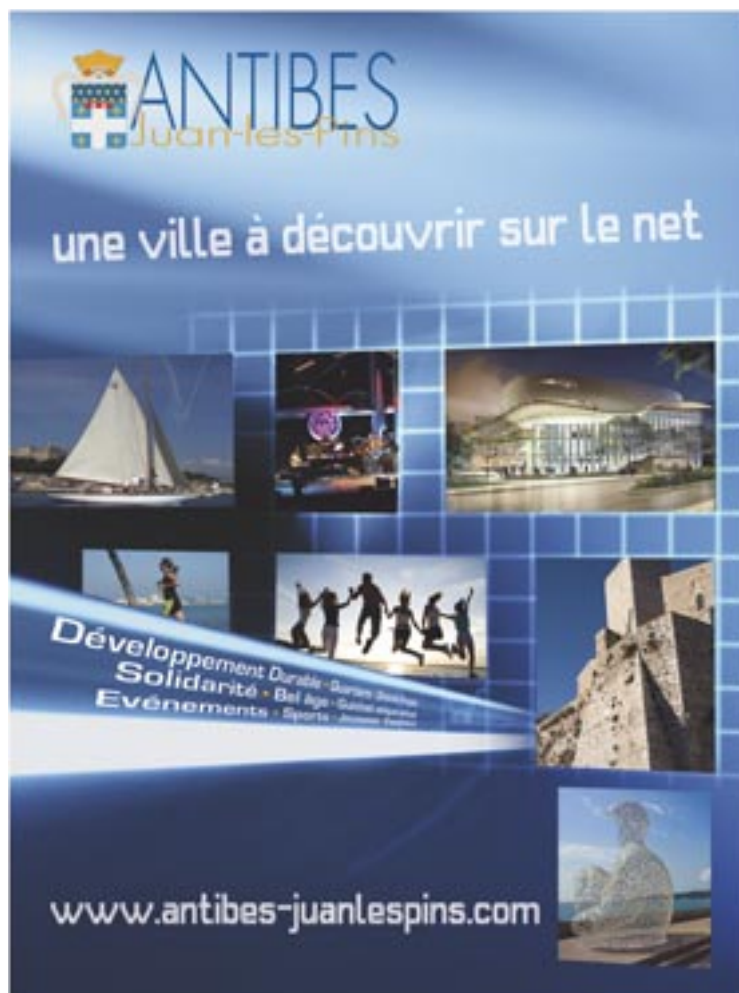
Par ailleurs, évidemment, il y a un clin d'œil à l'Orient dans le titre du roman. Pour cette génération qui a connu un certain Orient, le Levant est le terme un peu désuet, que j'aime utiliser, où il y avait une qualité de vie. La perte de cet univers a de graves conséquences...

Il y avait là une préfiguration d'un avenir possible, qui ne s'est pas réalisé.

Propos recueillis par Déborah Piekarz

A NOTER

Le soir de notre entretien, le 19 octobre dernier, et après une rencontre à la librairie Millepages, à Vincennes, avec un public sous le charme, une bombe a explosé en plein Beyrouth.

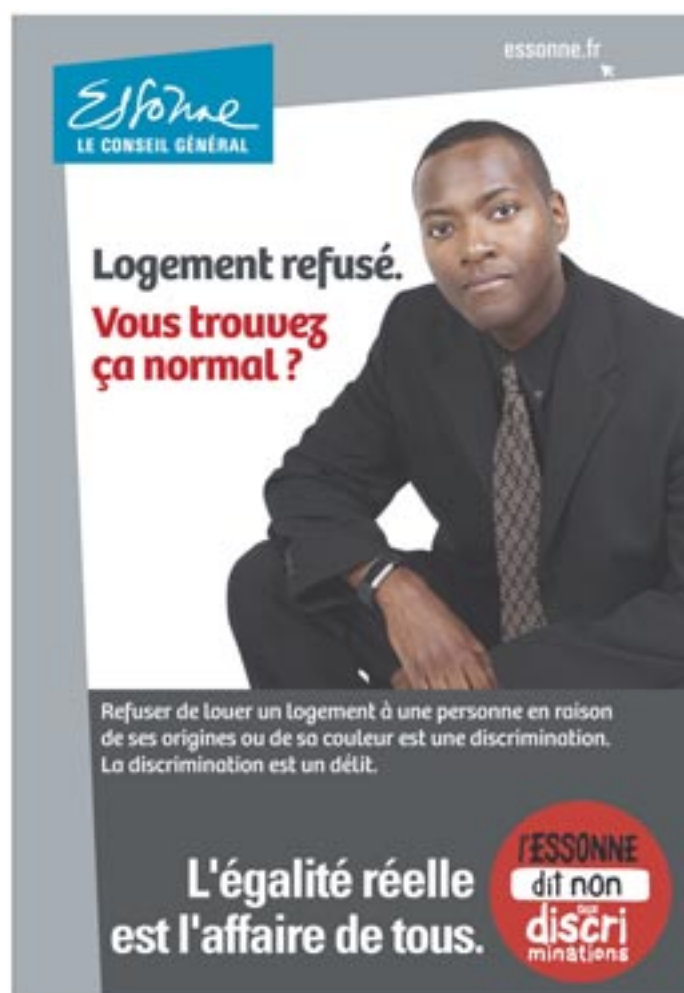


ANTIBES
Juan-les-Pins

une ville à découvrir sur le net

Développement Durable • Qualité de Vie
Solidarité • Bel Age • Qualité de Vie
Evénements • Sports • Jeunesse • Loisirs

www.antibes-juanlespins.com



essonne.fr

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Logement refusé.
Vous trouvez ça normal ?

Refuser de louer un logement à une personne en raison de ses origines ou de sa couleur est une discrimination. La discrimination est un délit.

L'égalité réelle est l'affaire de tous.

l'ESSONNE dit non aux discriminations

Aïssaoui : des musulmans et des juifs ensemble sous l'Occupation

« Celui qui écoute le témoin devient témoin à son tour. » Ces mots d'Elie Wiesel, Mohammed Aïssaoui les cite en préambule d'une enquête devenue un livre sensible : « *L'Etoile jaune et le Croissant* ».

REPÈRES

Mohammed Aïssaoui :
« *L'Etoile jaune et le Croissant* »,
éd. Gallimard, 172 p.,
17,50 euros.

L'auteur a reçu, en 2010, le prix Renaudot essai et le prix RFO du livre pour « *L'Affaire de l'esclave Furcy* », chez Gallimard.



1. Le film d'Ismaël Ferroukhi, « *Les Hommes libres* » (2011), avec Tahar Rahim et Michael Lonsdale, raconte cette histoire.

Mohammed Aïssaoui est né à Oran en 1964. Journaliste au service littéraire du « *Figaro* » depuis 2001, il s'est emparé d'un aspect qui l'intriguait. Parmi les 23 000 « Justes parmi les nations » reconnus par l'Etat d'Israël, aucun Arabe, et pas un seul musulman de France ou du Maghreb. « *Mon vœu est de montrer que des juifs et des musulmans ont marché main dans la main dans cette période tragique de l'Occupation. J'apporte des témoignages et documents. En 1990, j'ai vu le documentaire de Derri Berkani, "La Mosquée de Paris : une résistance oubliée".* » Puisque les autorités de l'occupation soupçonnaient alors la mosquée de Paris d'abriter des juifs, l'auteur tente de dénouer la part de vérité et la part fantasmée. C'est ainsi que Si Kaddour Benghabrit, fondateur de la mosquée en 1926, décédé en 1954, est devenu le personnage central du livre.

Sans complaisance, Aïssaoui dresse le portrait d'un homme complexe, aimant les arts et les femmes, un mondain qui vivait dans un hôtel particulier mais qui aurait agi pour sauver des juifs. Parmi eux, le chanteur juif Salim Halali⁽¹⁾.

UN MANQUE DE TÉMOINS

Le récit laisse transparaître une certaine inquiétude sur la disparition des témoins. « *Je ne sais pas d'où cela vient. Mais je n'ai aucune trace de mes grands-parents. Je ne sais rien de ce qu'a vécu mon grand-père pendant la*



© C. Hélie/Gallimard

guerre d'Algérie. Je crois que les gens qui ont mon parcours (Ndlr, il est arrivé en France en 1973, à l'âge de 9 ans) sont doublement amputés : il n'y a pas de lien filial, pas de lien avec le pays natal. J'avais été très troublé par la mort du dernier poilu, Lazare Ponticelli. Il n'a pratiquement pas parlé jusqu'au moment où un journaliste est allé le voir pour son centenaire ! »

Ce père de trois grands enfants invite chacun à interroger les anciens. « *Ce sont des puits d'histoires, ajoute-t-il, des bibliothèques.* » Pour mener son enquête, il s'est rendu au Mémorial de la Shoah, a fouiné dans les archives du ministère des Affaires étrangères et des commissariats de police. Il s'est aussi promené sur les réseaux sociaux, où des propos antisémites lui ont donné... « *la nausée* ». On le suit dans ce « travail de fourmi », à tenter de trouver un document probant. Ses navigations entre espoir et déception sont nourries de belles rencontres : Serge Klarsfeld qui déplore, lui aussi, l'inexistence de témoins vivants ; Irina Steinfeld de la commission des Justes de Yad Vashem ; la fille de Benghabrit ou, plus étonnant, un moment émouvant avec l'humoriste Philippe Bouvard. Fait rare, ce dernier expose sa judéité : sa mère est juive et son père adoptif était petit-fils de rabbin. Il a connu Benghabrit adolescent.

« *Symboliquement, ce serait très fort pour moi qu'un Arabe soit reconnu Juste. Quand on sait ce qu'a fait Mohammed V ou le fondateur de la mosquée de Paris, cela réparerait une injustice. Je n'occulte pas l'antisémitisme musulman, qui est réel. Mais, dans toute ma vie, je me suis senti comme un frère avec les juifs.* »

Marina Lemaire

Ets MIR-MIL

123, rue d'Aboukir
75002 PARIS

& 01 44 88 22 00 - Fax : 01 44 88 22 01

e-mail : contact@mirmil.com

Le théâtre et la mémoire

Le théâtre peut être prise de conscience des tragédies de l'Histoire, et notamment du drame de la Shoah. Rencontre avec Guila Clara Kessous.

Guila Clara Kessous est une universitaire française. Comédienne, metteur en scène et spécialiste de l'art et des droits de l'homme, elle vient d'être distinguée par l'Unesco, qui lui a décerné le prix Artiste pour la paix.

Elle vient de publier « *Théâtre et Sacré dans la tradition juive* »⁽¹⁾, et nous lui avons demandé si le théâtre est un vecteur de transmission intergénérationnelle de la mémoire de la Shoah.

Guila Clara Kessous. La transmission de la mémoire de la Shoah suppose la volonté de dire de la part du survivant, et la volonté d'entendre de la part de la nouvelle génération.

Beaucoup d'autres recours artistiques ont été sollicités : les arts plastiques, les arts vivants, le cinéma... Mais il me semble qu'investir la forme théâtrale est une façon de revenir aux sources, à la nature même du témoignage. Pour moi, c'est revenir à une forme de dialogue socratique, car qui dit « parole » dit également possibilité de « maïeutique », d'accouchement de l'esprit. Dans le cas présent, c'est une aide pour les survivants à « parler » de l'« indicible ».

Voilà pourquoi le théâtre peut être considéré comme un vecteur efficace de transmission intergénérationnelle, tant au travers de pièces écrites pendant la Shoah, dans les camps, qu'au travers de pièces écrites après, dans une volonté de remémoration et de compréhension.

DDV De par sa force cathartique et pédagogique, le théâtre peut-il contribuer à la conscientisation des tragédies de l'histoire, de l'esclavage à la Shoah ?

G.C.K. Je le crois sincèrement. Il me semble que l'on ne sort pas indemne d'une pièce de théâtre qui touche à une telle problématique, à condition qu'elle le fasse avec intelligence et sans thèse préétablie. Dans mon cours sur Théâtre et Droits de l'homme, à Sciences Po Paris et à Harvard University, c'est de cette question dont il s'agit : « *Comment accepter la source "humaine" de toute volonté de déshumanisation ?* » Il s'agit de ne pas tomber dans une catégorisation simpliste du réel. Ce qui m'intéresse, c'est de voir comment les étudiants non seulement acceptent le Mal, mais l'intègrent, voire le personnalisent en le jouant sur scène. Et cela afin de comprendre, en le montrant au public, que le Mal fait partie intégrante de l'homme, que la source de ces tragédies renvoie à des êtres humains.

Le but n'est pas d'excuser le Mal, mais de comprendre la partie humaine qui est retranscrite dans certaines strates de l'inconscient et

qui fait de chacun d'entre nous de potentiels assassins comme de potentiels bienfaiteurs de l'humanité.

Pour moi, le théâtre est un formidable laboratoire de l'« être » homme.

DDV Dans votre livre, vous analysez le rôle « relieur » du théâtre comme levier de construction de l'identité juive.

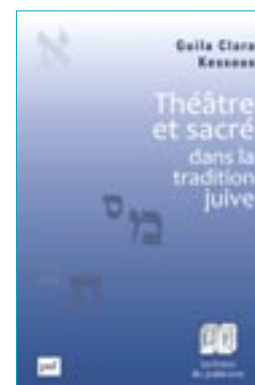
G.C.K. Le but de mon travail était de montrer comment une religion iconoclaste se débattait avec ce média théâtral, taxé par une partie de la tradition juive d'« impropre » au service de l'orthodoxie.

Ce qui m'a fascinée, c'est de voir combien, à chaque siècle, certains rabbins remettaient en cause ce qui semblait être une interdiction pour user de ce vecteur, tant dans un but hagiographique que dans un but de cohésion communautaire. Ma finalité première, dans cet ouvrage, est de montrer comment un peuple religieux pouvait exprimer cette « re-ligion », ce « lien » à Dieu sur scène et en approfondir la teneur par la scène.

Propos recueillis par
Maria Giuseppina Bruna

REPÈRES

Guila Clara Kessous :
« *Théâtre et Sacré dans la tradition juive* »,
préface d'Elie Wiesel,
PUF, 2012.



A voir sur le sujet

« *Le journal d'Anne Frank* »,
une pièce d'Eric-Emmanuel
Schmitt, inspirée du
« *Journal d'Anne Frank* »,
mise en scène par Steve
Suissa.

Avec, entre autres,
Francis Huster.
Théâtre Rive Gauche
(6, rue de la Gaîté,
75014 Paris).

Du 5 septembre
2012 au 6 janvier 2013.

XXIV^e Journée mondiale
de la poésie, « *Quand
le Je devient Nous :
éloge de la Fraternité* ».
Les arts s'y font vecteurs
de transmission
du souvenir et de dialogue
interculturel.

En partenariat avec la Licra
Paris. Dimanche 27 janvier
2013, mairie-annexe du
14^e arrdt. de Paris, 12,
rue Pierre-Castagnou,
75014 Paris.



Du nouveau sur le racisme au travail !

Le 18 octobre 2012, lors d'une conférence organisée par la Licra, le psychiatre et psychanalyste Christophe Dejours a démonté les mécanismes du mal-être au travail. Dénonçant un processus d'effacement de la personnalité dans le monde de l'entreprise, il développe la notion de « travail vivant » et met en jeu l'incidence du corps dans la production.

REPÈRES

Christophe Dejours, psychiatre et psychanalyste, est le fondateur de la psychodynamique du travail. Ses thèmes de prédilection sont l'écart entre travail prescrit et réel, les mécanismes de défense contre la souffrance, ou bien encore la reconnaissance du travailleur. Il est aussi professeur titulaire de la chaire de psychanalyse-santé-travail au Cnam. Christophe Dejours inscrit sa réflexion sur le travail, en association avec son second domaine de recherche : les affections du corps physiologique et leurs liens avec le fonctionnement psychique. Il est l'auteur de « Souffrance en France - La banalisation de l'injustice sociale », éditions du Seuil, 1998, « Le Facteur humain », PUF, coll. « Que sais-je ? » 1994, Paris. « Suicide et travail : que faire ? », en collaboration avec Florence Bègue, PUF, 2009. « Observations cliniques en psychopathologie du travail », PUF, coll. « Souffrance et théorie », 2010

Christophe Dejours
et Alain David
pendant la conférence
du 18 octobre 2012. ►

Christophe Dejours, médecin, psychiatre, philosophe, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, mène depuis une quinzaine d'années une œuvre pionnière sur la question du travail, œuvre aujourd'hui universellement reconnue. C'est à l'école supérieure de commerce de Dijon (où professe Emmanuel Zenou, membre du bureau dijonnais de la Licra), devant un public nombreux, fait pour une bonne part d'étudiants, d'enseignants, de professionnels de santé, de juristes, de militants associatifs, de syndicalistes, qu'il s'est proposé d'articuler sa recherche avec les préoccupations de la Licra. Dejours a mis l'accent sur le fait que le travail ne doit pas être conçu, comme il l'est trop souvent, comme production ou comme produit ; il représente au contraire la réalité la plus profonde des individus. Un indice de cette signification du travail, ce paradoxe sur lequel insiste Dejours avec quelques exemples spectaculaires : le rôle joué par l'échec, le ratage, la tricherie.

LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

« Tous ceux qui travaillent contournent les règlements, enfreignent les procédures, transgressent les ordres, trichent avec les consignes. » « Celui qui s'en tient à l'exécution stricte des prescriptions ne fait rien d'autre que la grève du zèle. » Cette situation, dont Dejours présente longuement la portée et les conséquences, met en jeu l'incidence du corps dans le phénomène de la production, c'est-à-dire, en fin de compte, la souffrance. La notion couramment invoquée de « souffrance au travail » reçoit alors, dans la conférence, sa

véritable signification : il ne s'agit pas de ne pas souffrir (ce serait l'idéal d'une production automatisée, où les corps seraient assimilés à des machines), mais de rendre au corps vivant (attention à ne pas confondre avec le corps-objet !) sa pleine signification : autrement dit, de rendre au travail sa valeur de travail vivant. Sinon, on rentre dans un processus d'effacement de la réalité des individus, dont les conséquences sont incalculables et dont le phénomène de « racisme au travail » est une expression privilégiée : il n'y va pas seulement alors de la « discrimination à l'embauche », mais de tous les phénomènes de

« petits Blancs » qui conduisent le CDI blanc, par exemple, à compenser son ressentiment par sa violence envers le CDD ou l'intérimaire d'origine immigrée. Or, ce ressentiment provient lui-même d'un contexte où l'individu vivant est ignoré pour ce qu'il est réellement, réduit à sa valeur de produit, à la valeur d'échange que dicte le marché.

Dressant un tableau alarmiste d'une situation infiniment alarmante, Christophe Dejours fait état, dans la discussion riche et animée qui suit sa conférence, d'une expérience pilote qu'il mène depuis des années avec une entreprise où les situations ordinaires de travail sont transformées dans le sens de la prise en compte de la notion de travail vivant, et cela pour le plus grand bien des salariés comme de l'entreprise.

La séance se clôt sur cette évocation, sous les applaudissements d'un public conquis.

LES SYNDICATS EN PANNE

Christophe Dejours offre à la Licra une chance nouvelle en nous permettant d'intervenir dans un domaine essentiel, laissé en friches, et où l'action militante est à peu près absente, celui du racisme au travail. Cette carence est due au fait (et Dejours y a insisté) que le monde syndical (pour ne rien dire du monde patronal), même lorsqu'il porte un regard critique, voire conflictuel, n'analyse les questions liées au travail qu'à partir de la logique de la production, se préoccupant seulement des phénomènes de pouvoir, dans une complète méconnaissance de la réalité du travail comme travail vivant.

Alain David



Le certificat Licra « Diversité et Laïcité »

Un certificat permettant de rendre compte de l'engagement des institutions et des administrations en faveur de la promotion de la diversité ethnique et culturelle.



A l'usine PSA Peugeot-Citroën de Poissy (Ile-de-France), où démarre la fabrication en série de la nouvelle 208. ◀

© Chauveau/SIPA

Depuis plusieurs mois, la Licra construit patiemment une réponse de formation à destination des entreprises, sur la thématique « Diversité et Laïcité », en partant de deux constats : les entreprises ont largement, depuis plusieurs années, ouvert leurs portes à la diversité – il s'agit d'un acquis, même si des efforts sont encore nécessaires ; d'autre part, elles doivent aujourd'hui, avec les personnes en charge des ressources humaines, gérer cette diversité, et répondre à de nouvelles demandes, souvent identitaires ou religieuses, et parfois à des situations de racisme.

En raison de sa légitimité, la Licra s'est trouvée confrontée à ce nouvel enjeu. Conformément à notre méthode, nous avons commencé par des expérimentations, en nous appuyant sur le réseau de nos compétences internes, en associant des professionnels sympathisants de la Licra, et bénéficiant de l'appui de la Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté (Daic) du ministère de l'Intérieur. Sur la base de ces expérimentations et d'un « état des lieux », nous avons pu dégager des propositions visant à mettre en place un certificat Licra Diversité et Laïcité.

S'adressant tant aux entreprises qu'aux administrations, ce certificat rendra compte de leur engagement en faveur de la promotion de la diversité ethnique et culturelle, ainsi que de leur inscription dans une dynamique d'amélioration continue en la matière. Il sera remis par la Licra sur la base d'une expertise rédigée par un prestataire (en l'occurrence, Les Jardins de la Cité) reconnu en matière de Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) et de management de la diversité.

UNE MÉTHODE ET UN PROCESSUS

La remise du certificat sera l'aboutissement d'un processus balisé par :

- l'établissement d'un état des lieux des pratiques

- de l'entreprise en matière de diversité et laïcité ;
- l'ajustement de la politique de formation de l'entreprise en fonction du constat établi ;
- la rédaction par le prestataire de préconisations et la restitution de celles-ci aux acteurs de l'entreprise (direction et représentants syndicaux)
- la réalisation d'un rapport d'expertise à l'adresse de la Licra.

Placé sous la présidence d'Alain Jakubowicz, président de la Licra, le comité d'attribution du certificat Licra statuera sur les demandes de certification des entreprises.

En interne, la Licra se dotera d'un comité d'attribution du certificat Licra et d'un comité d'orientation scientifique, dont le cercle de la Licra⁽¹⁾, présidé par Martine Benayoun, et l'institut Choiseul⁽²⁾ sont les premiers partenaires.

L'ensemble des partenaires siégeront au sein d'un comité d'orientation scientifique, organe consultatif de réflexion et d'expertise. Les organismes les plus investis dans la démarche seront aussi impliqués dans le processus d'attribution du certificat.

DES CONTACTS ENCOURAGEANTS

Déjà, plusieurs associations professionnelles et plateformes d'entreprises ont manifesté leur volonté de soutenir le Certificat Licra et de le promouvoir auprès de leurs adhérents. Cet accueil favorable nous permet de penser que nous pourrions bientôt lancer nos premières actions et formations. Toujours pour favoriser le développement du certificat Licra, nous préparons un plan de communication ciblé « entreprises », qui sera lancé en janvier avec nos partenaires, dans un but de présentation et de promotion du certificat. Les premiers modules de certification débiteront en janvier-février 2013.

■ Maria Giuseppina Bruna

Déléguée exécutive en charge du projet Certificat Licra



1. Think tank de la Licra.
2. L'Institut Choiseul pour la politique internationale et la géoéconomie est un centre de recherche indépendant, consacré à l'analyse des relations internationales.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre article intitulé « Le port du voile : l'exception française » (numéro d'octobre 2012). Contrairement à ce qui a été écrit, la crèche associative de Chanteloup-les-Vignes portait le nom de « Baby loup », et non celui du groupe « Babilou », qui gère un réseau d'établissements petite-enfance en France.

Le cyber-racisme, quels leviers d'action ?

Quand propager la haine est à portée du moindre clic, la loi de 1972 suffit-elle à répondre à toutes les situations sur Internet ? C'est l'une des questions abordées lors du colloque ENM-Licra, à Bordeaux. Quant aux gendarmes qui animent la plateforme Pharos, ils réclament le droit à la « cyber-infiltration ».



REPÈRES

www.internet-signalement.gouv.fr ou Pharos

Le Pharos est une plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements. Sous la responsabilité de l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC), elle a reçu plus de 9 000 signalements en 2011.

blog du lieutenant-colonel Eric Freyssinet : **www.blog.crimenumerique.fr**

site Internet d'actualité du droit de l'Internet. **www.cyberlex.org**



1. Inach : International Network Against Cyberhate.
2. Ou : responsabilité de l'entreprise au niveau sociétal.

Le colloque ENM-Licra des 16 et 17 novembre 2012, à Bordeaux, fut un événement, en tout cas pour les juristes. C'est à l'initiative de M^e Caroline Daigueperse-Vautier, la présidente fort active de la section Licra de Bordeaux, assistée par Macha Pariente et du directeur de l'Ecole nationale de la magistrature, Xavier Ronsin, qu'ont eu lieu ces deux journées d'analyse du racisme sur Internet.

Dans la salle, près d'une centaine de participants – policiers et gendarmes, avocats et magistrats, dont le président du tribunal de Bordeaux. Malgré plusieurs initiatives qui se déroulaient à la même date, nombreux furent ceux qui tinrent à participer à cette assemblée.

Alain Jakubowicz rappellera qu'il vint à Bordeaux pour le procès Papon. Aujourd'hui, plus besoin de papier, un simple smartphone suffit pour disséminer la haine. Lors d'un bref retour sur l'université d'été du Havre, le président de la Licra, fort du travail accompli à cette session, exprimera le souhait de compléter la loi de 1972. Ce à quoi Jean-Yves Montfort s'oppose : selon lui, la loi s'adapte aux situations du cyberespace ; ce sont les moyens de mise en œuvre qui ne suivent pas. Pour le conseiller à la Cour de cassation, ancien président de la 17^e chambre, l'infraction raciste sur Internet est d'abord une infraction, et punissable en tant que telle par application de la loi de 1972.

L'INFRACTION SE FAIT EN UN CLIC

Macha Pariente, directrice des affaires juridiques de la Licra et animatrice du premier débat, signale

qu'elle a vu arriver la déferlante des contenus racistes : « *Je ne peux plus les traiter, juste constater.* » C'est aussi ce que pense l'historien et chercheur du Crif, Marc Knobel. Le directeur du contentieux de Google, Benjamin Amaudric du Chaffaut, évoque les moyens d'action limités des acteurs de l'Internet. Ainsi, comme 72 heures de vidéo sont mises en ligne chaque minute, le contrôle a priori semble impossible ! Pour P. Schmidt, avocat, président de l'Inach⁽¹⁾, vice-président de la Licra, c'est la notion de « *corporate social responsibility*⁽²⁾ », qui existe déjà en matière environnementale, qui obligerait les entreprises à une certaine éthique.

Fabrice Delavoye, avocat bordelais, invite le capitaine de police Pierre-Yves Lebeau à expliciter la plate-forme Pharos (*voir Repères*), dont il a la charge.

Il faut, selon lui, obtenir un texte transversal permettant la cyber-infiltration. Car cette démarche n'est pas autorisée pour le cyber-racisme. Le lieutenant Freyssinet, de la gendarmerie, insistera sur ce point le lendemain : le travail sous pseudonyme est un exercice d'équilibriste. Il faut pouvoir participer aux échanges sans provoquer, sans pousser à l'infraction.

M^e Claire Bernier, avocate spécialisée, développe la notion de déréférencement, ou comment éviter

« On peut et on doit déréférencer les sites racistes, mais mieux vaut éviter le buzz qui les rebooste »

le « buzz » afin que le site illégal se retrouve aux frontières des sites vus par les internautes. Elle insiste sur l'éducation et fait dans ce sens une suggestion à Régis Guyot, délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

La lutte contre le racisme doit devenir une valeur dynamique, dans laquelle les jeunes pourront se reconnaître.

La conclusion est tirée par M. Guyot, présenté par Jacques Horrenberger, avocat et vice-président de la Licra Bordeaux. La création de cette délégation est en elle-même un progrès, qui correspond à nos engagements internationaux, dit-il.

M^e Mario Stasi profite d'un déjeuner convivial organisé par la section pour faire un tour d'horizon des affaires de la Licra. Il souligne que les avocats des barreaux non parisiens sont les bienvenus pour s'associer par tout moyen de communication aux commissions juridiques et amener leur expérience à l'association.

■ Deborah Piekarz

Qatar : le pétrole donne-t-il des idées sur les banlieues à l'émir d'Al Jazeera* ?

L'émirat investit massivement dans notre pays : bâtiment, armement, luxe et club de football... sans parler de l'influence de sa télévision, Al Jazeera. En abondant un fonds spécial pour les banlieues, les Qataris n'auraient-ils pas franchi un cap ?

Nous nous étions habitués à ce que le Qatar⁽¹⁾ investisse en France. L'offensive avait commencé dans le domaine immobilier... la famille al-Thani⁽²⁾ rachetant quelques-uns des joyaux architecturaux parisiens : l'hôtel Lambert, l'un des plus beaux édifices de l'île Saint-Louis, érigé au XVII^e siècle ; mais aussi l'hôtel Coislin, situé à côté du Crillon, place de la Concorde, où le Qatar a d'ailleurs installé le siège pour l'étranger de son fonds souverain d'investissement ; ou encore quelque 35 000 mètres carrés de bureaux sur les Champs-Élysées. Ces placements dans la pierre avaient été suivis par la prise de contrôle d'un certain nombre de fleurons de l'hôtellerie de luxe.

Mais par-delà l'immobilier, le Qatar s'était aussi beaucoup impliqué dans le milieu sportif : en sponsorisant le prix de l'Arc de Triomphe, à Longchamp. Puis en rachetant le club de football du Paris-Saint-Germain. Depuis quelques semaines, la puissante monarchie du Golfe ne dissimule plus son intention de vouloir « placer » quelque dix milliards dans les entreprises françaises.

Quoi de plus naturel pour un Etat membre de l'Association internationale pour la francophonie ? diront certains. Rien de plus banal dans le contexte international, où les capitaux viennent plus souvent de l'étranger que de France, rétorqueront d'autres. Le Qatar n'est-il pas déjà détenteur de quelque 12,9 % du capital du groupe Lagardère, 5,6 % de Vinci, 5 % de Véolia, 3 % de Total, 2 % de Vivendi

et 1 % de LVMH... Et l'émirat n'a-t-il pas investi de même en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Suisse, en Suède, au Portugal ou en Espagne ?

En annonçant, fin septembre, que son pays entendait consacrer 50 millions d'euros aux banlieues françaises, l'ambassadeur du Qatar en France a néanmoins suscité une violente levée de boucliers dans notre pays. De droite comme de gauche, de nombreux élus se sont émus de cette intrusion dans les quartiers déshérités de la métropole. « *Cela s'appelle une espèce de colonisation* », s'est enflammé Jean-Luc Mélenchon, coprésident du Parti de gauche. Et au député UMP Lionel Luca de lui emboîter le pas : « *Une commission d'enquête parlementaire s'impose pour dissiper ou confirmer les doutes que l'opinion peut avoir sur l'intérêt que porte le Qatar à la France.* »

Les défenseurs de l'émirat avaient beau répéter que le rachat du PSG par le Qatar n'avait pas conduit les joueurs de football à se faire pousser la barbe ; pas plus que les employés de LVMH n'avaient été contraints de porter le voile après l'entrée du Qatar au capital de leur entreprise... la question posée par cet investissement étranger dans le développement de certaines cités de banlieue interroge : « *Quelles seront les prochaines étapes, dès lors que la France accepte une première fois de sous-traiter à un pays étranger une partie de ses obligations souveraines ?* », s'interrogeait Nicolas Demorand, directeur de la rédaction de « *Libération* ». Depuis lors, le Qatar a précisé que le fonds d'investissement destiné aux banlieues passerait de 50 à 150 millions d'euro, et que la moitié serait financée par ses soins, l'autre l'étant par la Caisse des dépôts et consignation, qui se porterait garante de la destination des subsides.

Le « *Droit de Vivre* » se propose cependant de revenir sur ce dossier dans sa prochaine édition, pour comprendre comment seraient distribuées ces sommes : sur quels critères et à quelles fins. Rappelons en effet que jusque-là, les rares mouvements à avoir bénéficié de l'aide du Qatar (hors entreprises) étaient systématiquement des organisations en lien avec la mouvance islamiste ; qu'il s'agisse du Hamas dans les territoires palestiniens ou des factions proches des Frères musulmans au Maghreb ou au Machrek.

■ Baudouin-Jonas Eschapasse

REPÈRES

* La télévision qatarie Al Jazeera diffuse dans le monde entier, avec les conséquences que chacun connaît. Le sérieux de cette chaîne s'accompagne d'une prise de parti qui flatte toutes les composantes de l'islam, y compris l'islamisme.

« Le développement des banlieues françaises fait-il encore partie des obligations souveraines de la République ? »

François Hollande accueille l'émir du Qatar, Sheikh Hamad bin Khalifa Al Thani, en août 2012. ◀

*

1. Le Qatar ou Katar est un émirat (1 million huit cent mille habitants) situé sur une petite péninsule du golfe Persique. La capitale est Doha, où vient de se tenir le sommet mondial du climat.
2. Le poète qatari Mohamed Ibn Al Dhib Al Adjani a été condamné, le 29 novembre, à la prison à vie pour avoir critiqué l'émir et fait l'éloge des printemps arabes.
A.S.



Affaire Merah : généalogie d'un missile djihadiste

Un complice présumé de Merah, un Gitan converti à l'islam et vu sur les lieux du vol du scooter, avait été mis en garde à vue. Le suspect a finalement été relâché. La thèse du « loup solitaire » est battue en brèche. Mais l'enquête progresse-t-elle vraiment pour mettre à jour les réseaux de la haine ?

REPÈRES

Mohamed Merah, l'assassin de Montauban et de Toulouse, avait deux sœurs : Souad, mise en examen et écrouée pour complicité d'assassinat, et Aïcha, la seule à ne pas être connue des services de police. Il avait également deux frères : Abdelkader, son complice, et Abdelghani, auteur d'un documentaire et d'un livre réalisé par Mohamed Sifaoui. Abdelghani, qui ne partage pas les convictions salafistes du reste de la famille.



Plus de huit mois après les tueries de Montauban et Toulouse, l'opacité demeure sur « l'affaire Merah » et l'enquête piétine. La thèse du « loup solitaire » est infirmée, mais les responsabilités du frère, Abdelkader, ne sont pas avérées, l'existence d'un autre complice est établie grâce à des relevés d'ADN, mais il n'est pas identifié. Les relais logistiques et financiers restent flous, l'implication de la famille de Merah n'est guère plus fouillée... Les familles de victimes s'impatientent et souhaitent obtenir les réponses nécessaires à la démarche de deuil. Comment cet individu en est-il arrivé là ? Pourquoi le service de renseignement intérieur (DCRI) n'a-t-il pas jugé nécessaire, voire décisif, d'intervenir ? Comment lutter contre ces phénomènes de radicalisation dans les banlieues ? Ces questions et d'autres taraudent l'opinion publique et les plus hautes sphères du pouvoir.

UNE ÉDUCATION DÉLÉTÈRE

Merah, issu d'une famille d'origine algérienne, est le dernier d'une fratrie de cinq enfants : Abdelghani,

l'aîné, Souad, Aïcha et Abdelkader. Leur jeunesse se passe à Toulouse, dans le quartier des Izards. La mère est illettrée et le père est décrit comme un homme atrabilaire communicant par la violence verbale et physique. Lorsque le couple divorce, en 1993, Mohamed Merah a quatre ans ; il sera placé en foyer à l'âge de huit ans.

Abdelkader, « Kader », s'improvise chef de famille « tyrannique ». Il est le premier à adhérer au salafisme et à y entraîner sa sœur Souad, puis Mohamed. Kader se crée un réseau dans le milieu toulousain, et présente deux personnalités d'importance dans le schéma religieux de Mohamed Merah : Sabri Essid et Olivier Corel. Essid, arrêté en 2008 en Syrie alors qu'il tente de passer la frontière et de se rendre en Irak pour participer au Jihad, et Corel, « l'émir blanc », d'origine syrienne (Al-Dandachi de son vrai nom, naturalisé en 1983), sont connus pour leurs positions extrêmes, entre exaltation et prosélytisme.

A la suite des tueries perpétrées par son plus jeune frère, Abdelghani décide de témoigner dans un ouvrage coécrit avec le journaliste Mohamed Sifaoui, « *Mon frère, ce terroriste* » (12 novembre 2012, éditions Calmann Lévy). Il évoque une éducation emplie de haine, de violences, du rejet de la différence... Il affronte sa famille et caractérise Kader comme la « tumeur » de la cellule familiale. Mohamed Sifaoui a enquêté sur la famille Merah et livre une description rigoureuse de leur dérive salafiste. Sans tomber dans le manichéisme ou l'amalgame, Merah a vécu dans

En trois expéditions, Mohamed Merah a tué sept individus, dont trois enfants juifs, et fait six blessés.

un quartier caractérisé par la relégation sociale, la délinquance et l'économie souterraine. Habitué des services de police, Mohamed Merah est souvent arrêté pour des délits, mais il est mineur et ressort avec du sursis... En décembre

2007, son premier séjour en prison (vol avec violences) dure vingt mois et est considéré comme le basculement de Mohamed Merah vers la religion, et plus particulièrement vers le salafisme. C'est un jeune homme qui a grandi sans structures, sans cadre, dans un contexte où violences et discours de haine étaient usuels. L'absence de référent, dès l'enfance, détermine son caractère destructeur et sans limite. Le radicalisme se nourrit des blessures narcissiques de jeunes en

échec, sans perspectives, désocialisés. L'endocritinisme de Mohamed Merah est le résultat d'une influence familiale (Kader et Souad) et religieuse (le réseau salafiste toulousain). Ceux-là mêmes qui l'aideront financièrement et logistiquement lors de ses voyages (en 2010 et en 2011) ; Mohamed Sifaoui évoque de « *généreux donateurs des quartiers de Bourbaki et de la Reynerie, qui lui auraient remis d'importantes sommes en juillet 2011, avant son départ au Pakistan* ».

ERREUR D'APPRÉCIATION DE LA D.C.R.I.

Les familles de victimes mettent en cause l'attitude du patron de la DCRI, Bernard Squarcini, au moment des faits. Ce dernier invoque l'absence d'éléments probants et souligne qu'en aucune mesure Mohamed Merah n'a été entendu, le 14 novembre 2011, dans les locaux du renseignement intérieur toulousain, pour devenir une « source ».

Un rapport publié par le ministère de l'Intérieur, datant du 19 octobre, souligne des « *défaillances objectives [...] conjonction d'omissions et d'erreurs d'appréciation, problèmes de pilotage [...] cloisonnements encore très présents entre renseignement intérieur, police judiciaire et sécurité publique* ».

En effet, comment expliquer que Merah, fiché par les services de renseignement depuis 2006 et surveillé depuis 2011, ait pu voyager en Afghanistan (décembre 2010), puis au Pakistan (entre août et octobre 2011), et que, in fine, il ait passé plus de six mois au Moyen-Orient, entre Damas, le Caire, Oman... ? Le rapport met en exergue des dysfonctionnements, notamment dans le processus d'évaluation de la personnalité et du potentiel de Mohamed Merah, ainsi que des problèmes de circulation et de mutualisation de l'information entre les échelons central et local. Les arguments retenus attestent d'un manquement grave des services de renseignement. La dangerosité de Merah, son attitude paranoïaque, ses allégations douteuses et opaques sur son emploi du temps, etc., avaient été signalés à la direction centrale par la cellule de Toulouse !

De plus, ses accointances avec le milieu salafiste toulousain, ses relations avec son frère, son « islamisation » lors de son incarcération sont des éléments à charge qui auraient pu faire l'objet d'une « judiciarisation » de Merah avant son passage à l'acte.

CONTRER LE « MYTHE » MERAH DANS LES BANLIEUES FRANÇAISES

Lorsque la mère d'une des victimes de Merah, Latifa Ibn-Ziaten, se rend à Toulouse, dans le quartier des Izards, pour tenter de trouver des réponses, elle fait face à des jeunes dont Merah est devenu la figure emblématique, le modèle. Consciente du malaise des jeunes de ces quartiers « prioritaires », elle a créé une association, « Imad

Ibn-Ziaten – Pour la Jeunesse et la Paix ». La famille ne jouant plus son rôle protecteur et intégrateur, Latifa Ibn-Ziaten a décidé de sillonner les quartiers pour provoquer la rencontre, la discussion, et pouvoir transmettre des valeurs de tolérance et de pluralité. Le terreau des réseaux salafistes, ce sont les jeunes désocialisés, exclus, en proie aux trafics en tout genre, sans emploi, ayant un fort sentiment de rejet de la République française et de ses valeurs. Ils trouvent dans ces mouvances un cadre structurant, une estime de soi, un sens à leur vie ; la religion leur assure un abri, une protection qui leur fait défaut. Les cellules jihadistes ont mesuré, d'une part, l'importance de ces ressources humaines et développé des réseaux dans les banlieues, en prison où l'islam est la première religion pratiquée, et, d'autre part, la criminalité offre des ressources financières conséquentes.

La situation, complexe, nécessite l'engagement de l'Etat, les seules associations ne suffisant pas pour lutter efficacement contre ces phénomènes qui progressent conjointement avec la croissance du mal-être des jeunes issus des quartiers sensibles.

■ Justine Mattioli



Imre Kertész, un Nobel de littérature et rescapé des camps, trop ignoré en France

Pour Kertész, la plus haute révolte, c'est de « choisir la vie », envers et contre tout.

REPÈRES

Imre Kertész en quelques dates

9 novembre 1929.

Naissance en Hongrie, à Budapest, dans une famille juive.

1944. Déporté au camp de concentration d'Auschwitz- Birkenau, il est libéré en 1945.

1948-1953. Journaliste.

1953. Traduction en hongrois d'auteurs allemands et autrichiens.

1975. Parution en hongrois de « *Être sans destin* ».

1988. « *Le Refus* ».

1990. « *Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas* ».

2002. Prix Nobel de littérature.

2003. Membre de l'Académie des arts de Berlin.

2004. Décoré de la croix de grand officier de l'Ordre du mérite de la République fédérale d'Allemagne.



© Georgios Kefilas/AP/IFA

La plupart des Français ont découvert Imre Kertész au moment de l'attribution du prix Nobel de littérature, en 2002. C'est pourtant un survivant d'exception, qui reste encore peu connu de la majorité des juifs français.

Il a fréquenté la Budapest d'avant-guerre, avant d'être déporté, en 1944, à Dachau, puis à Auschwitz. En Hongrie, après la guerre, il a connu le rideau de fer, les chars soviétiques en 1956, le dégel.

Il est l'auteur de l'un des plus beaux livres écrits sur la Shoah, « *Être sans destin* » (Actes Sud). Le témoignage qu'il livre sur la déportation est sans doute le seul à respirer une sorte de bonheur arraché au camp, mais vécu jusqu'au bout par un adolescent qui s'accroche avec espérance à chaque souffle de vie. Ce roman laisse une impression si profonde chez son lecteur que des images se forment et accompagnent à jamais celui qui l'a lu. Les jours insoucians d'une jeunesse à Budapest prennent fin au moment où le héros de 15 ans apprend de son étoile jaune qu'il est juif. L'arrestation presque bon enfant par un gendarme hongrois qui fait descendre toutes les étoiles jaunes d'un autobus, puis la face haineuse de ce cheminot qui propose de céder quelques seaux d'eau à des déportés assoiffés dans des wagons à bestiaux contre leurs bijoux, vous marqueront longtemps. « *Vous n'aurez besoin de rien là où*

vous allez », explique le garde hongrois à ceux qu'il aperçoit, écrasés de fatigue, de faim et de soif à travers l'entrebâillement de la porte du wagon. Puis c'est Auschwitz, Buchenwald et le petit camp de Zeitz.

UNE EXPÉRIENCE TOUTE PERSONNELLE DE L'ENFER

Seulement, l'existence dans les camps ne retentit pas de la même façon chez tous les déportés. Cette différence est criante dans le récit d'Imre Kertész, et plus que dans toutes les œuvres de mémoire qu'on peut lire sous la plume de rescapés des camps de la mort. S'il observe attentivement tout ce qu'il voit, Kertész se refuse à en appeler aux arguments de l'horreur. Bien plus, ce qui fait l'originalité – et même, aux yeux de certains, le scandale – de son témoignage, c'est que pour lui, là-bas, parmi les fumées des crématoriums, dans les intervalles de la souffrance, il y avait quelque chose qui ressemblait au bonheur.

Il met en lumière la paix qu'il ressent au moment où, rentré d'un travail harassant, il dispose de quelques minutes après la distribution de la soupe pour déambuler en fin de journée. L'adolescent goûte à la vie et profite d'instant volés au reste du camp, qui illuminent ses journées.

De page en page, l'instinct de survie du narrateur lui dicte une seule conduite : face à chaque degré

*

1. « *Transfuge* » n° 19, janvier 2008.
Interview d'Imre Kertész par Myriam Anissimov.

supplémentaire dans l'horreur, il normalise, ou plutôt dédramatise, retirant de la sorte aux inventions les plus démentes des gardiens du camp leur dard satanique. Il promène le regard clair, étonné de l'enfant qu'il fut, presque une insouciance, une candeur, une absence de pathos et de condamnation morale.

LA HONGRIE, UN PAYS DE HAINE, AVANT COMME APRÈS

Il est une autre grande thématique de l'œuvre de Kertész, c'est le rapport difficile qu'il entretient avec son pays, la Hongrie. Dans plusieurs de ses livres, il évoque son désarroi face à une nation gangrenée par la culture de la haine.

Faut-il rappeler qu'il fut arrêté à Budapest par la police hongroise et déporté à Auschwitz en septembre 1944, à une époque où les nazis avaient déjà perdu la guerre, bien après le Débarquement des alliés en Normandie. Des millions de juifs avaient déjà été exterminés en Pologne. Pourtant, l'isolement des juifs hongrois était total, et l'absence de solidarité des Hongrois non juifs éclate à chaque page qu'il écrit Kertész.

La crudité des faits rapportés dans « *Roman policier* » en témoigne. Bien que ce livre, écrit et publié en Hongrie à la fin des années 70, se déroule en Amérique du Sud, on comprend vite qu'il s'agit d'une parabole sur le régime communiste hongrois, dont Kertész dénonce la violence et la cruauté. Nous entrons dans la tête d'un bourreau et dans la gigantesque fabrique de culpabilité que furent les régimes communistes. Le principe est le même dans toutes les dictatures : tout citoyen suspect de s'opposer au pouvoir, fût-il pacifique dans ses actes, est aussitôt passible d'inculpation, d'arrestation, de détention et d'exécution

S'OPPOSER PAR L'ÉCRITURE

Kertész rend plus que jamais compte de son obsession : s'opposer par l'écriture aux pouvoirs qui voudraient les individus sans mémoire. À travers l'écriture, le bourreau cherche la rédemption, comme le font les victimes y compris quand elles ont vécu la Shoah.

Face à tout cela, « *Journal de galère* », qui suit la gestation d'« *Etre sans destin* », rejoint le point de vue de nombreux créateurs : « *L'importance inestimable du roman, c'est un processus grâce auquel on se réapproprie la vie* », ce qui ne l'empêche pas de ressasser le thème du suicide avec un humour noir. Il explique que d'avoir

vécu dans une société stalinienne après les camps nazis l'a prémuni contre le moindre espoir. Il s'agit d'une société « *qui a assuré la continuation de ma vie en prison, excluant ainsi toute possibilité d'erreur* ». Voilà, écrit-il, ce qui l'a « *empêché de suivre l'exemple de Borowski, Celan, Améry, Primo Levi* ». Et d'écrire, dans « *Liquidation* », publié en 2003 : « *Dans ce grand camp qu'est la vie, dans ce monde cruel de vies suspendues, bloquées, immobilisées, où nous vieillissons sans que le temps passe..., là j'ai appris que la révolte, c'est rester en vie.* »

LA TIMIDITÉ DES JUIFS FRANÇAIS

Reste à comprendre pourquoi les juifs français, et particulièrement les grandes voix juives, n'ont pas accordé une place déterminante à Kertész, qui avait pourtant tout pour les séduire. C'est un peu comme si les uns et les autres avaient assuré le service minimum pour un Nobel de littérature. Les parents de Kertész étaient des juifs assimilés, qui considéraient le judaïsme du seul point de

vue religieux, qu'ils ne partageaient pas. Si, après la Seconde Guerre mondiale, sont apparus ceux que Kertész nomme les juifs de la Shoah, il dit de lui : « *Je ne peux me définir en tant que juif que par des paradoxes négatifs. En effet, je ne suis pas sioniste, je ne suis ni religieux libéral, ni orthodoxe. Je n'ai pas étudié de culture juive, je n'ai pas pratiqué le judaïsme en tant que*

— je ne suis rien de tout cela. Je n'ai pas choisi de vivre en Israël lorsque j'ai pu quitter la Hongrie, mais je n'ai pas non plus décidé de m'assimiler et de quitter ma judéité. Je suis solidaire des juifs, et je me considère avant tout comme un juif qui a survécu à Auschwitz. C'est à mon sens une nouvelle manière d'être juif. C'était, je crois, le cas de Primo Levi, Paul Celan et Jean Améry... Ces juifs de la Shoah constituent à mes yeux une petite famille d'intellectuels qui ont survécu à l'extermination du peuple juif. Voilà pourquoi j'ai écrit que le fait que je sois un écrivain juif ne signifie pas expressément que je sois aussi juif. (1) ».

Cette déclaration, qui ne fait que confirmer ce qui sort de cette grande œuvre, ne peut-elle pas expliquer l'absence d'enthousiasme des grandes figures du judaïsme français ?

■ Antoine Spire

BIBLIOGRAPHIE



Toutes les œuvres d'Imre Kertész sont éditées en France par Actes Sud et traduites par Natalia Zarembo-Husvai et Charles Zarembo.

« *Etre sans destin* » (1997)
« *Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas* » (1998)
« *Un autre, chronique d'une métamorphose* » (1999)
« *Le Refus* » (2001)
« *Liquidation* » (2004)
« *Le Chercheur de traces* » (2005)
« *Le Drapeau anglais* » (2005)
« *Le Procès Verbal* » (2005)
« *Roman policier* » (2006)
« *Dossier K* » (2008)
« *Journal de galère* » (2010)
« *Sauvegarde. Journal 2001-2003* » (2012)

UN FILM

Le film que Lajos Koltai a tiré de « *Etre sans destin* » tente de coller au livre, mais le cinéma ne peut rendre compte qu'imparfaitement des conditions dans lesquelles Kertész se refuse à en appeler aux arguments de l'horreur dont inévitablement les images sont pleines. Le cinéaste a, semble-t-il, été contraint d'ignorer la réaction presque naïve de l'adolescent, et son film a peut-être négligé la spécificité de Kertész : les sensations d'un adolescent.

Semaine d'action FARE 2012 : la Licra répond présent

Relayée dans l'Hexagone par une dizaine de sections de la Licra, la campagne d'actions contre le racisme organisée par FARE du 16 au 31 octobre 2012 a connu une très forte mobilisation sur l'ensemble du territoire.



A Strasbourg, l'exposition « Des Noirs dans les Bleus », présentée le 24 octobre 2012, lors de la Semaine de l'égalité et de lutte contre les discriminations. ^

Initiée en 2001, la Semaine d'action FARE⁽¹⁾ n'a cessé de prendre de l'ampleur, pour devenir en l'espace de dix ans la plus grande série d'activités antiracistes jamais organisées dans le sport. Il s'agissait de la treizième édition de cette manifestation qui rassemble chaque année, dans toute l'Europe, de nouveaux partenaires soucieux de s'engager à lutter efficacement contre le racisme dans le football.

A NANCY, STRASBOURG, BORDEAUX...

En France, ces actions ont aussi permis de renforcer le lien entre le football professionnel et la pratique amateur, puisque de nombreuses manifestations ont associé de grands clubs de l'élite à de petites structures locales (ligues régionales, districts, associations, équipes de jeunes etc.). On peut à ce titre saluer l'opération mise en place par l'association Avenir Lunéville autour d'un tournoi de football qui a réuni plus de 150 jeunes et 7 joueurs de l'AS Nancy Lorraine. A la suite d'une conférence présentant les enjeux de la lutte contre toutes les formes de discrimination, les jeunes ont pu rencontrer les professionnels du club nancéen au cours de deux ateliers visant à rappeler la place centrale du civisme lors des compétitions sportives.

De même, la section de la Licra de Strasbourg a

reçu de nombreux soutiens, notamment de la Ligue d'Alsace de Football (Lafa) et de la Ville de Strasbourg, en vue de l'organisation de plusieurs séances de sensibilisation aux moyens de lutter efficacement contre l'exclusion dans le sport.

L'exposition « Des Noirs dans les Bleus », qui retrace l'histoire des joueurs noirs au sein de l'équipe de France de football, a été présentée durant la Semaine de l'égalité et de lutte contre les discriminations (*photo ci-contre*), au stade du Racing Club de Strasbourg, au centre social de Cronembourg et au siège de la Lafa. Faïçal Amroune, vice-président chargé des sports de la Licra 67, a souligné le franc succès rencontré par cette opération, notamment avec la sensibilisation de nombreux collégiens, qui ont fait le déplacement. Une conférence suivie d'un débat a été organisée à partir de l'exposition, le mercredi 24 octobre, en présence des anciens internationaux Marius Trésor, Marc Keller et Martin Djetou, ainsi que de Carine Bloch, vice-présidente de la Licra. De nombreux jeunes ont ainsi pu échanger avec d'anciens joueurs de l'équipe de France qui souhaitaient transmettre leur expérience et témoigner de ce qu'avait signifié pour eux de porter le maillot de l'équipe nationale.

Marius Trésor avait également tenu à être présent lors de la présentation de l'exposition par la section de la Licra de Bordeaux, à l'occasion du Salon des Sports qui s'est tenu du 1^{er} au 11 novembre.

LA CIE DU TRIMARAN DANS LE LOT

La Licra, qui coordonnait cette semaine d'action Fare, a tenu à mettre au centre des débats l'ensemble des acteurs du football de terrain, afin d'encourager leur implication concrète dans la lutte contre toute forme de discrimination. La compagnie du Trimaran est ainsi allée à la rencontre des jeunes du département du Lot, grâce aux différentes représentations de son spectacle « *Graines de supporters* ». Le caractère participatif de cette manifestation a amené de nombreux élèves de collège à formuler de façon très concrète la nécessité de la défense des valeurs de tolérance et de respect véhiculées par le sport. Au cours des mois d'octobre et de novembre, ce sont près de cinq cents jeunes de 8 à 16 ans qui ont directement pris part à l'opération, alors que 2 800 personnes ont assisté aux discussions et débats portant sur la prévention de l'alcoolisme, ainsi que sur le combat contre le racisme, l'homophobie et le sexisme.



1. FARE : Football against racism in Europa

UN TOURNOI DANS LA DRÔME

La section de la Licra de la Drôme s'est, quant à elle, illustrée lors de la mise en place d'un tournoi qui a rassemblé plus de 150 jeunes issus de différents clubs du département, en partenariat avec le club de football de la Persévérante sportive romanaise. Cette compétition a permis l'organisation de discussions et de séances d'expression graphique, au cours desquelles les participants ont réalisé une fresque mettant à l'honneur les valeurs de partage et de fraternité (*photo ci-dessous*). « Si nous avons épaulé ainsi le club dans une action exemplaire, c'est que la discrimination et le racisme sont devant chez nous... Se taire, c'est accepter... Parler, discuter, affronter, c'est déjà ne pas subir », a déclaré le président de la section, Pierre Pieniek, à l'issue du tournoi.

Les acteurs du football professionnel français ont également répondu présent à l'appel de la Licra, puisque la quasi-totalité des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 ont relayé la campagne initiée par l'association Fare. Plusieurs équipes avaient choisi, entre autres actions de prévention, de porter durant l'échauffement le maillot Fare/Licra « Mettons le racisme hors-jeu ! », comme les joueurs de l'AS Saint-Etienne lors de la réception du stade Rennais le 24 Octobre (*photo ci-contre*).

« La quasi-totalité des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 ont relayé la campagne initiée par l'association FARE. »

Au premier plan, Pierre-Emerick Aubameyang, portant le t-shirt FARE/Licra au moment de son entrée à Geoffroy-Guichard, le 24 octobre 2012. ➤



rondes sur le thème du respect, animées conjointement par la Licra, SOS Racisme et le Paris Foot Gay, et réunissant des supporters parisiens, des arbitres et des responsables de la sécurité.

La Semaine d'action Fare a d'autre part permis à plusieurs clubs de s'inscrire durablement dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme aux côtés de la Licra : le Dijon FCO et le Stade de Reims ont officialisé le renouvellement de leur convention de partenariat. La Licra est également heureuse de compter le club de l'US Quevilly parmi ces nouveaux partenaires, puisque ce dernier a signé une première convention avec la nouvelle section de la Licra de Rouen. Cet accord a été annoncé à l'issue de l'ensemble des animations qui se tenaient en marge de la rencontre de National opposant le club à Amiens, en l'honneur de la semaine Fare.

Cette semaine l'a montré : Fare est devenu, au fil des années, un rendez-vous incontournable de la lutte contre le racisme dans le football, de par son ampleur mais aussi par la qualité des opérations proposées.

Nous continuerons à multiplier les débats de fond, en particulier ceux qui offrent un réel espace de dialogue aux jeunes pratiquant le football. En jouant le jeu de l'interactivité, nous contribuerons à « mettre le racisme hors-jeu » !

Ivan Sand

A PARIS, LE « CODE DU PETIT SUPPORTER »

A Paris, la semaine d'action Fare coïncidait avec la deuxième édition de la Journée du respect, le samedi 20 octobre, lors de la rencontre opposant le Paris-Saint-Germain au Stade de Reims. Le Parc des Princes accueillait pour l'occasion une campagne d'affichage du « Code du petit supporter ». Ce code avait été rédigé au préalable lors de tables

Fresque réalisée par les participants au tournoi organisé les 20 et 21 octobre 2012 par la Persévérante sportive romanaise et la section de la Licra de la Drôme. ▼



www.rhonealpes.fr

TOUS

Rhône-Alpes
citizens share
common
values

Tutti
Rodanoalpini,
tutti
cittadini

RHÔNEALPINS

TOUS CITOYENS

Todos
habitantes de
Rhône-Alpes,
todos
cidadãos

Բոլորս Ռոն
Ալպի բնակիչ
ենք բոլորս
քաղաքացիներ

כולם תושבי
אזור
רון-אלפים
כולם אזרחים

我们都是罗讷-
阿尔卑斯山人,
我们都是国
家公民。

Wir aus
Rhône-Alpes,
Bürger aus
ganzem
Herzen

كلنا رون
البيون، كلنا
مواطنون

Rhône-Alpes ^{Région}

Michel Bel arpente la Haute-Savoie

La géographie impose un fonctionnement atypique à cette section qui bénéficie pourtant d'une grande visibilité. C'est en sillonnant les vallées que les militants remplissent les missions qu'ils se sont données : faire de la prévention, transmettre et éduquer, valoriser comme lieu de mémoire Thonon-les-Bains et son mémorial des Justes.



A l'évocation d'un portrait sur lui, la réaction de Michel Bel est immédiate : « Pourquoi moi ? » Michel Bel n'aime pas se raconter, encore moins se mettre en avant. Président de la section de Thonon-les-Bains depuis mars 1992, il lutte pour assurer sa pérennité et son développement.

Située sur les rives du lac Léman, Thonon-les-Bains, la sous-préfecture de Haute-Savoie, compte plus de 30 000 habitants. Ecrin montagneux confiné au creux des Alpes, il est ardu d'y mener des actions à large spectre, mêlant des villages, des villes topographiquement compartimentés. Michel Bel a sillonné les vallées pour tenter d'y faire résonner l'écho de l'engagement. Le territoire impose le fonctionnement atypique de la section : déplacements perpétuels du président, les membres du bureau disséminés dans la région, se réunissant principalement pour l'organisation d'événements ou d'actions ciblées. La région de Haute-Savoie est rurale et plutôt calme ; elle n'enregistre pas ou peu de faits à caractère raciste ou antisémite. Cependant, comme le souligne Yves Fournier, militant au côté de Michel Bel, « l'électorat Front national est bien ancré dans le pays ». Ces idées émanent d'une méconnaissance et de peurs associées à la notion de l'étranger puisqu'il y a peu d'immigration effective. Thonon-les-Bains vit du tourisme, de l'activité

tertiaire des services et du bâtiment : « La population n'est pas bigarrée, les travailleurs saisonniers constituent la principale vague migratoire ! »

La section est créée en décembre 1989 à l'initiative d'un avocat, Jean Sammut, ancien président de la section de Chalons-en-Champagne. Incarnée par Michel Bel, la section a une réelle utilité : lutter contre les poncifs, faire de la prévention, transmettre et éduquer, valoriser Thonon comme un lieu de mémoire (mémorial des Justes)...

Né en 1947, Michel Bel fait des études de podologie à Paris, pour s'établir à Thonon-les-Bains en 1970. Figure emblématique de la Licra, homme de terrain, homme de conviction, « Michel s'est investi toute sa vie, il vit une histoire d'amour avec la Licra ». Sa notoriété locale lui a permis de tisser des liens avec la presse, les associations et les collectivités territoriales : la section jouit d'une excellente visibilité dans la région. Michel Bel multiplie les activités : déplacements dans les établissements scolaires, dans les entreprises, organisation d'événements... Il est également administrateur de la Fédération des œuvres laïques de Haute-Savoie (FOL).

TROIS VILLES DISPERSÉES

Le petit nombre de militants, associé à une dispersion humaine et géographique (Thonon-les-Bains se trouve à 80 km d'Annecy et à 40 km d'Annemasse) sont des freins à la création d'un « dynamisme militant », concède Michel Bel. Il porte le flambeau de la Licra avec l'espoir de pouvoir un jour le transmettre et de voir se développer d'autres sections, à Annemasse ou à Annecy, par exemple.

« Travailler avec Michel, c'est très agréable et décontracté. Il fait confiance aux autres », remarque Yves Fournier. Il le décrit comme un militant qui n'a « pas

perdu la foi, qui ne se comporte pas comme un militant déçu ou aigri ». Michel Bel continue à se battre quotidiennement pour ses convictions : « Le combat n'est pas perdu. » Ses collègues le considèrent comme « quelqu'un de joyeux, de passionné et de partageur ».

« Toujours prêt à se remettre en question », Michel Bel considère que le travail de militant n'est pas antinomique avec la notion de plaisir.

■ **Propos recueillis par**
Justine Mattioli

PORTRAIT D'UN ENFANT CACHÉ

Marcel Wieder
de la Licra Dordogne

Comme nombre d'Alsaciens, les Wieder sont envoyés à Périgueux. C'est là qu'en septembre 1940, le directeur de l'école leur annonce qu'il refuse de garder Marcel et son frère, pour ne pas avoir à les signaler comme « juifs ».

Avec la complicité du directeur, M. Alexandre Berbonde, ils seront inscrits à l'école catholique de Saint-Jean, sous le nom de Dupuy.

Il faut passer inaperçu, éviter de prendre une douche avec les autres par peur d'être dénoncé, aller à la messe... Marcel devient enfant de chœur. En 1942, la situation devenant trop dangereuse, ils sont placés par Mme Dupuy, leur ange gardien, dans une famille, les Barbarie, qui accueille des enfants de l'Assistance publique. Ils y resteront jusqu'en 1944.



JULIEN ET STÉPHANE FONTAINIERS
VOUS SOUHAITENT UNE

BONNE ANNÉE

LES VRAIS COUPLES SURMONTENT LES CRISES.

© arte

ÉVÈNEMENT

DU 15 AU 22
JANVIER

ARTE CÉLÈBRE L'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE
À L'OCCASION DES 50 ANS DU TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE
AVEC UNE PROGRAMMATION EXCEPTIONNELLE.

arte
LA TÉLÉ QUI VOUS ALLUME

Licra Reims. Un feu d'artifice d'initiatives

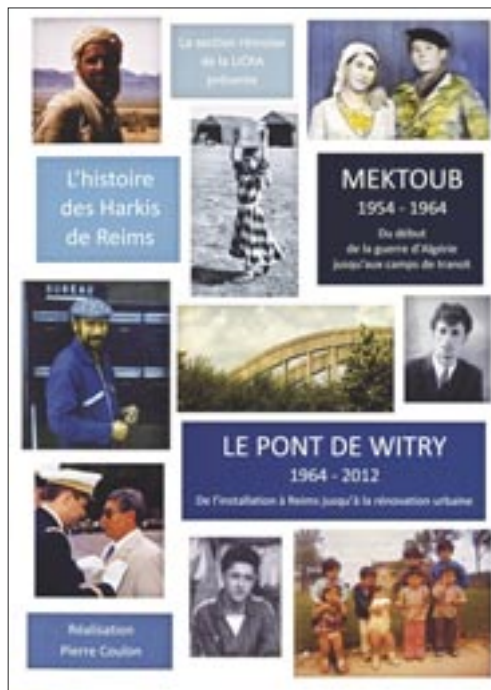
Un film sur les harkis, le festival Rémois et moi et toi, un débat public à Sup de Co : altérité et création de liens pétillent au pays des bulles.

La renommée de la ville qui fut le siège du couronnement des rois de France est séculaire. Reims et sa région sont également exportateurs de champagne.

Dans cette agglomération de plus de 180 000 habitants, les problématiques du tissu urbain illustrent les politiques de développement de la ville en France depuis les années 1960 : quartiers enclavés, rénovation urbaine, césure entre le centre et la périphérie et entre les quartiers, etc. La section de Reims a été créée par Marc Talmud, en mars 1992. Une section dynamique, caractérisée par sa convivialité, sa cohésion et sa détermination dans les luttes contemporaines. Claude Secroun, pendant longtemps le président, en est l'un des membres emblématiques. Depuis le mois d'octobre 2012, la présidence est assurée par Anne-Marie Ducos.

Nonobstant les aléas inhérents au travail bénévole et militant, la section se démarque par un ancrage local indéniable, mêlé au désir de transmettre, de communiquer, de créer du lien sur son territoire : « Organiser des événements pour le lien dans la ville et pas nécessairement dans l'idée de lutter contre le rejet de l'autre. »

Les initiatives démontrent un engouement qui honore les membres de la section. D'une part, ils ont participé à la réalisation d'un long métrage sur l'histoire des harkis de Reims. Le film, projeté



en public le 30 novembre dernier, a vocation à devenir un support pédagogique pour des établissements scolaires, des maisons de quartier, etc. D'autre part, ils coorganisent le festival « Rémois et moi et toi » avec le Ciam (Collectif interculturel d'associations de migrants).

Cette année, une conférence dont Antoine Spire était l'invité s'est déroulée dans les locaux de Sup de Co Reims sur « La manière de créer du lien dans la cité ». Le choix du lieu n'était pas anodin : il s'agit d'avoir une plus grande visibilité, surtout auprès des jeunes, sur des sujets incontournables comme faire société, lutter contre l'individualisme et recréer du lien.

Justine Mattioli

PORTRAIT D'UN ENFANT CACHÉ

Annette Bloch,
membre du bureau exécutif
de la Licra

Depuis plus de six ans, Annette intervient auprès des jeunes. C'est pour elle un acte essentiel, ce qu'elle appelle le « Tikkoun Haolam », la réparation du monde : « Ma famille a payé un très lourd tribut à la Shoah. Quand on appartient à une telle histoire, on peut cultiver le ressentiment et s'enfermer dans la haine. Mes parents m'ont mise sur d'autres rails : leur manière de vivre et de nous élever nous a protégés de leur souffrance et m'ont engagée dans la vie. Alors je vais à la rencontre des jeunes, et si je peux contribuer à en aider deux ou trois à se détourner de la haine, à se faire confiance, à devenir des citoyens, cela vaut tous mes efforts. C'est pour moi un remède au désespoir. »

Le long métrage « L'Histoire des harkis de Reims » est destiné à devenir un support pédagogique. <



LE DROIT DE VIVRE

LE PLUS ANCIEN JOURNAL ANTIRACISTE DU MONDE



Le Droit de vivre
Licra : 42, rue du Louvre
75001 Paris - www.licra.org



Abonnez-vous
20 €
par an

TOUS PARISIENS, TOUS CITOYENS!

 Pour que tous les parisiens, y compris les citoyens extra-communautaires, puissent participer à la vie de leur cité, la mairie de Paris a mis en place une structure de démocratie participative qui leur est dédiée : l'Assemblée des Citoyens Parisiens Extra-Communautaires.

Pour tout renseignement s'adresser à la Mission Intégration et lutte contre les discriminations, Département de la Politique de la Ville et l'Intégration, le rue du Gouvernement - 75006 Paris. Tél. : 01 42 76 40 40 / Fax : 01 42 76 40 41



 **UNE CHAÎNE POUR TOUS**

LA BAGAGERIE

Magasins Parisiens

11, rue du faubourg St-Honoré - 75008 PARIS	Tél. 01 47 42 79 13
12, rue Tronchet - 75008 PARIS	Tél. 01 42 65 03 40
41, rue du Four - 75006 PARIS	Tél. 01 45 48 85 88
74, rue de Passy - 75016 PARIS	Tél. 01 45 27 14 49
Tour Montparnasse - 75015 PARIS	Tél. 01 45 38 65 53
Parly 2 - 78150 LE CHESNAY	Tél. 01 39 54 37 99

Siège Social :

41, rue du Four - 75006 PARIS Tél. 01 45 48 86 48
Télécopie : 01 45 44 26 99



L'Aquitaine, pionnière du CV anonyme

En 2008 la Région Aquitaine a souhaité engager une réflexion globale sur ses pratiques en terme de recrutement.

Ainsi, afin d'assurer une égalité de traitement, de nouvelles procédures ont été définies. Le "cv anonyme" est mis en place de manière systématique. Les candidatures sont adressées à une entreprise d'insertion, *Step*, qui se charge de les rendre anonymes avant de les retourner au Conseil régional. Cette innovation a été référencée dans le guide des bonnes pratiques de la Halde.

La Région Aquitaine participe à la mise en œuvre du principe d'égalité des chances de réussite.



aquitaine.fr

Licra Sud 92. « L'enfant, citoyen en devenir »

La volonté de promouvoir le respect de l'autre anime la section Licra Sud 92 Issy-les-Moulineaux - Meudon, qui agit pour le vivre ensemble depuis plus de trente ans. Un engagement fortement ancré dans le tissu local.

Depuis sa fondation en 1980, la section Licra Sud 92 (présidée par Chantal Melamed, qui succède à Alain Levy) a toujours placé au cœur de ses priorités l'éveil à la citoyenneté des plus jeunes. Tout au long de l'année, les bénévoles de la Licra interviennent en milieu scolaire, mais aussi au sein des espaces dédiés à la culture à travers l'organisation de projections ou de concerts. Cette action de terrain passe également, depuis 2006, par la participation de la section à la quinzaine des droits de l'enfant organisée par la Mairie d'Issy-les-Moulineaux. Chaque année, la Ville réunit, sous l'impulsion de son maire André Santini, des partenaires engagés dans la promotion des droits de l'enfant, de l'Unicef au défenseur des droits, en passant par Enfance et Partage, et bien-sûr la Licra. Pour cette édition 2012 dédiée à l'égalité des sexes, la programmation de la soirée d'ouverture avait été confiée à la Licra, témoignage non seulement de

l'engagement de la section pour le respect des droits de l'enfant, mais aussi du travail qu'elle effectue main dans la main avec le service jeunesse de la Ville.

Venu soutenir par sa présence l'action au long cours de la section, Alain Jakubowicz a rappelé que le combat contre les attitudes discriminatoires passait par une sensibilisation dès le plus jeune âge, une action déterminante pour la Licra, pour qui « *l'enfant est un citoyen en devenir* ». Une éducation aux valeurs de la République qui passe aussi par la médiation culturelle. Démarche parfaitement illustrée par le choix de la section de la Licra Sud 92 de convier le groupe Les Yeux Noirs à cette soirée inaugurale. Leur musique métissée, teintée de rock et d'airs tziganes, mêlant jazz et influence yiddish, a fédéré ce soir-là une salle comble.

■ Delphine Auffret

REPÈRES

La Convention internationale des droits de l'enfant a été proclamée par l'ONU, le 20 novembre 1989, et ratifiée par la France.

Elle énonce en 54 articles les droits fondamentaux de l'enfant :

droit à être protégé, droit à l'expression et l'information, droit à la différence, droit aux loisirs et à une vie culturelle, droit à une famille, droit à la santé, droit à l'éducation...

Neuilly-sur-Seine. Débat sur les valeurs de la République

La Licra de Neuilly affiche un dynamisme rare en organisant régulièrement des confrontations animées autour des valeurs de la République.



Préparant une brochure qui regroupe « 15 conférences dans une démocratie laïque », ils ont invité les tenants des grandes religions, mais aussi les représentants de diverses institutions chargées de la transmission de ces valeurs, dont l'Education nationale, à débattre du contenu de ces valeurs et des problèmes que pose leur transmission d'une génération à l'autre.

Le 28 novembre dernier, c'est devant plus d'une centaine de personnes que le maire de Neuilly, Jean-Christophe Fromentin, et les responsables de la Licra Philippe Moog et Guy Lefrançois introduisirent une discussion riche : il ne s'agissait pas moins que de réfléchir à la convergence éventuelle de quatre chemins d'adhésion aux valeurs de la République.

Aux côtés des pédagogues que sont Alain Bergougnoux, inspecteur général de l'Education nationale, et François Régis Lequai, directeur d'un lycée professionnel sous contrat, le général Christophe de Saint-Chamas, commandant de la légion étrangère, et André Malicot, directeur de la formation des Compagnons du devoir du Tour de France, livrèrent des expériences originales.

La discussion fut vive autour de la difficulté à promouvoir une véritable égalité des droits. Mais c'est la figure de l'autre qui retint le plus longtemps les débatteurs. Comment apprendre à s'ouvrir à celui qui est différent, à le respecter et à en faire son égal ? Tout un chacun a besoin d'être écouté et reconnu. De quelle façon y satisfaire ? Comment accepter la critique d'autrui, et rester digne en situation de transmettre les valeurs ? On s'accorda sur le sens des valeurs, sur la place de la compétence et du métier, et sur l'importance de la transmission du goût du savoir.

N'est-ce pas le signe d'une formidable transformation de la conjoncture idéologique, que des citoyens venus de mondes si différents dialoguent ainsi sereinement, oubliant les anathèmes politiques d'hier ?

■ Antoine Spire

PORTRAIT D'UN ENFANT CACHÉ

Saby Soulam, un enfant juif du 11^e arrdt. de Paris

Saby Soulam était, comme Sam Altabef, son voisin, un « Ottoman de la Roquette », l'un des 2 500 séfarades venus de Turquie, de Grèce, des Balkans, installés dans le quartier de la Roquette, dans l'Est parisien, depuis le début du xx^e siècle.

Il raconte les fêtes simples et joyeuses, l'occasion de grandes réunions familiales ; il évoque la petite synagogue Al Syete, 7, rue Popincourt, où il se rendait avec son père pour Kippour ; les films sur « la Palestine » qu'il allait voir aux réunions sionistes du Café de la Mairie, souvent troublées par des descentes de ligues antisémites venant chercher la bagarre.

Hommage à nos amis disparus

MARIO STASI : UN AMI S'EN VA...



Le bâtonnier Stasi est mort ce 3 novembre, à l'âge de 79 ans. Il ne fut pas seulement un grand avocat, il fut aussi un avocat engagé pour la défense des libertés, dans un combat constamment proche de celui de la Licra. Très mobilisé contre les juntas d'Amérique latine (enfant d'immigré, il s'exprimait en espagnol comme en français, il rappelle lui-même sa présence dans la foule en liesse célébrant la fin du régime Pinochet aux cris de « *no más* », jamais plus), il s'attacha également au combat pour les libertés en Iran, en Syrie (où il plaida pour la libération d'un prisonnier israélien), en Afrique, en particulier comme président de la CIB (Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune) et d'Avocats sans frontières. Le 6 février dernier encore, il concluait un colloque de l'Institut du droit pénal du barreau de Paris, consacré aux lois mémorielles. Après avoir, dans une dialectique serrée, évoqué le cas du génocide des Tutsi pour lequel le droit a encore tout à faire, il terminait par une parole qui résume son engagement et pourrait compter parmi les devises de la Licra : « *Nier la vérité,*

c'est insulter les victimes, et l'insulte vaut réparation. » Merci donc au bâtonnier Stasi pour ce qu'il fit, pour tout ce que sa vie, si active, si belle, offre à aimer de la vie. La Licra adresse ici ses condoléances à la famille, et les plus affectueuses pensées de ses adhérents au fils de Mario Stasi, Mario-Pierre, notre actuel président de la commission juridique, notre camarade, notre ami.

■ Alain David

YVONNE IDA BRODER, « NOUS NE L'OUBLIERONS JAMAIS »

Yvonne n'est plus. Pour ceux qui l'ont écoutée au hasard de nos visites dans les établissements scolaires, c'est une voix de la « Mémoire » qui s'éteint, une voix qui nous laisse un souvenir impérissable. Ce sont des centaines de collégiens et lycéens qui souhaitent rendre hommage au courage d'Yvonne, à cette vitalité qu'elle a su déployer pour perpétuer la mémoire douloureuse de ce que fut la vie dans les camps de la mort. Plus qu'un devoir, Yvonne a fait de sa mémoire une raison de vivre, et par-dessus tout un acte d'amour en direction de la jeunesse.

Arrêtée à l'âge de 17 ans suite à une dénonciation, elle fut envoyée au camp de Drancy, puis à Auschwitz. Entre deux sanglots, elle raconte le froid, la faim, la soif, la vermine, les humiliations, les coups, la déshumanisation... Et la nécessité impérieuse de survivre coûte que coûte pour revoir les siens. C'est l'espoir de retrouver son père adoré qui la empêchée de se jeter sur les barbelés électrifiés.

Quelque chose d'autre l'a peut-être retenue aussi : elle adorait jouer du piano, et dans l'univers concentrationnaire du camp d'Auschwitz, elle était obsédée par la crainte de perdre la mobilité de ses doigts dans le froid et sous les coups. Yvonne n'est pas devenue concertiste, mais Yvonne au piano, c'était un ravissement.

Pendant son témoignage, il y avait toujours des larmes, mais elle savait détendre l'atmosphère... par un trait d'humour. Elle évoquait alors l'avenir : « *Il y a une maladie*

épouvantable et extrêmement grave, qui est le racisme. Je suis désolée, désespérée que cela existe encore... Vous avez entendu où l'antisémitisme a mené, dites-le autour de vous et n'oubliez jamais. » Ces rencontres se prolongeaient souvent au-delà du temps imparti... et les collégiens couraient après elle dans la rue pour l'embrasser. Une élève de première d'un lycée parisien lui a écrit : « *Vous m'avez rappelé les grandes valeurs de ce monde... Les livres, les films, les musées et le travail des historiens ne pourront jamais remplacer votre parole. Vous nous avez transmis l'amour et le respect de la vie. Nous ne l'oublierons jamais. J'irai à Auschwitz pour le dire un jour à mes enfants.* »

Yvonne, tu vas rejoindre Maxime, ton héros... lui aussi avait beaucoup fait pour la Licra. Nos pensées vous accompagnent, et s'il est vrai que la mort nous sépare, les liens du cœur, eux, ne meurent jamais.

■ Monique Abécassis



Alain Jakubowicz, président de la Licra, la rédaction du « *Droit de vivre* » et tous les militants de la Licra se joignent à ces hommages.

**Le racisme n'est pas
une opinion c'est un délit**

Contactez la Licra
Assistance juridique gratuite



01 45 08 08 08
juridique@licra ou licra.org

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT



Mémorial de Caluire - Jean Moulin Maison du Dr Dugoujon

www.memorialjeanmoulin-caluire.fr
www.rhone.fr

**Pour les groupes, ouvert du lundi au vendredi.
Pour les individuels, le jeudi de 9h à 13h et le samedi de 13h à 17h.**

Ouvert sur réservation - Tél. 04 78 98 85 26

2 place Gouailhardou - 69300 Caluire-et-Cuire

MONTPELLIER L'ÉCOCITÉ



La ville où la nature prime !

Montpellier, lauréate de 6 prix « verts » **+ d'infos sur montpellier.fr**